

Juin / Juillet / Août 2019 **N°21**
Magazine d'Information Municipale

GRENADE SAINT-CAPRAIS Mag

De Grenada a Sant-Crambari

Benvenuto

ÉTÉ



LA NATURE DANS NOTRE CULTURE

VISITE DE LA DÉLÉGATION ITALIENNE / p. 08

DOSSIER : LES PREMIERS GESTES DE SECOURS À SAVOIR FAIRE / p. 37

PORTRAIT : MARCEL ROCHEFORT / p. 46

GRENADE

PISCINE MUNICIPALE

ÉTÉ 2019

Piscine chauffée
ouverte tous les jours
y compris les jours fériés

Ouverture en juin, à partir du 1^{er} juin les week-end, de 10 h à 19 h 30 et les mercredis de 13 h à 19 h 30 (et lundi 10 juin)

En juillet - août, tous les jours à partir du vendredi 5 juillet, de 10 h à 19 h 30
Fermeture annuelle dimanche 1^{er} septembre (soir).

COURS COLLECTIFS MUNICIPAUX

10 enfants max. (nés en 2013 et avant)
40 min dont 30 min dans l'eau

JUIN > tous les lundis, mardis, jeudis,
vendredis entre 17 h & 18 h 30
> tous les samedis entre 10 h & 13 h

JUILLET - AOÛT (Y COMPRIS JOURS FÉRIÉS)

> lundis, mardis, jeudis, vendredis &
samedis entre 10 h & 13 h

COURS D'AQUAGYM

(45 min)

JUIN > tous les mercredis
19 h 15 à 20 h

JUILLET - AOÛT

> tous les mercredis
19 h 15 à 20 h

> tous les samedis
9 h 15 à 10 h

Bermuda
interdit !

INSCRIPTIONS POUR TOUS LES COURS AVANT LA SAISON

Juin : les mercredis 15 et 22 mai de 14 h à 18 h 30.
Salle Pierrot Domène (arrières tribunes du stade).

INSCRIPTIONS À LA PISCINE PENDANT LA SAISON

Juin : les mercredis après-midi et samedis en matinée
Juillet - Août : en matinée.

Attention : pas d'inscription par téléphone pour les cours !

Piscine : 05 61 74 06 64

Service Sport - Jeunesse : 05 62 79 77 73

TARIFS

- Entrée générale (gratuité avant 4 ans) : 2,50 €
- Tarif réduit " 10 entrées " : 23 €
- Tarif réduit " 20 entrées " : 41 €
- Tarif réduit " 30 entrées " : 53 €
- Entrée groupe (10 entrées minimum) : 2 €
- Entrée titulaire " Pass Grenade " ou " Carte Jeune " : 1 €
- Leçon de natation (carte 5 séances) : 42 €
- Cours aquagym (carte 5 séances) : 27 €

**PAIEMENT EN ESPÈCES OU
PAR CHÈQUE UNIQUEMENT**



En préambule, j'adresse mes plus vifs remerciements à toutes et tous ceux qui m'ont témoigné de nombreuses marques d'encouragement et de soutien lors des dernières semaines, m'insufflant par là même des forces supplémentaires pour affronter un état de santé momentanément fragilisé.

La vitalité reprenant progressivement le dessus, je la cramponne opiniâtrement à la réalisation des engagements pris à votre égard : la subvention conséquente versée par l'État a permis l'embauche, le 1^{er} avril dernier et pour trois années consécutives, de notre manager de ville, Mme Anne MEYER, qui exercera son activité au sein de la « Maison des projets » sise rue Victor-Hugo (jouxant l'Office du Tourisme), ouverte au public à compter de septembre ; et je suis heureux de vous annoncer que le contrat de ville, en cours de validation, passera en commission auprès de la Région, le 17 juillet 2019. Le prochain bulletin municipal y consacra un dossier spécial, exposant de façon détaillée les actions concrètes qui jalonnent ce projet de revitalisation du centre-bourg.

Autre sujet, préoccupant : une supérette au coeur de la Bastide. Après la défection subite, fin janvier, d'un grand groupe de la distribution alimentaire, d'autres pistes et réflexions se poursuivent avec une ténacité que l'arrivée de l'été, pourtant propice à la détente, ne fera pas flancher.

N'est pas non plus de tout repos, pour nos associations grenadines, ce mois de juin qui clôture par un festival de programmations dix mois de bénévolat engagé et dynamique. Puis, Bibliopiscine, Bal des Pompiers, concours de pêche, feux d'artifices, marchés gourmands sous la Halle et Festiciné agrémenteront juillet et août de façon festive et conviviale.

Que la formule écrite par Rémy de Gourmont vous accompagne tout au long de vos vacances : « Le loisir, voilà la plus grande joie et la plus belle conquête de l'homme » !

Jean - Paul DELMAS, Maire de Grenade

SOMMAIRE

4	Notre cadre de vie
9	Bien dans ma ville <i>Développement durable - 9</i> <i>Finances - 14</i> <i>Administratif - 20</i> <i>Maison de Retraite - 21</i> <i>PIJ - 22</i> <i>Enfance - 24</i> <i>Sport-Jeunesse - 28</i> <i>Bibliothèque - Vie Culturelle - 29</i> <i>Ecole J.C Gouze - 32</i> <i>Ecole La Bastide - 33</i> <i>Gendarmerie - 34</i> <i>Sapeurs-Pompiers - 36</i>
37	Dossier : Les gestes de 1 ^{er} secours
24	Portrait : Marcel Rochefort
25	Conseils Municipaux

49	Expression politique
50	Arrêt sur image
52	Communauté de Communes
54	Conseil Départemental 31
55	La vie des associations
66	Infos pratiques santé

Mairie de Grenade

Av. Lazare Carnot - 31330 Grenade
Tél. 05 61 37 66 00 - www.mairie-grenade.fr -
communication@mairie-grenade.fr

Grenade Saint-Caprais Mag est édité par la Mairie de Grenade - Mise en page : Service communication - Impression : Imprimerie Techni Print - Directeur de la publication : Jean-Paul Delmas - Comité de rédaction : A. Taurines Guerra - L. Borla - Ibres - D. Briez - M.Xillo - J. Aurel et le service communication - ISSN : 1245-2947 - Série 2 - Avril 2014

Imprimé sur du papier recyclé



brèves de commune

Bon voisinage



Cette année encore, nous comptons sur vous pour faire preuve de respect envers votre voisinage.

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 instaure des règles relatives à l'utilisation des appareils bruyants.

Les horaires définis pour l'utilisation d'appareils de bricolage ou de jardinage :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Les engins bruyants doivent être éteints entre 20 h et 7 h, ne doivent pas être utilisés les dimanches et jours fériés sauf urgence ou dérogation exceptionnelle accordée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. Il est également demandé aux propriétaires d'animaux bruyants de prendre leurs dispositions, car eux aussi peuvent déranger le voisinage !

Diminution usage pesticides

Pour le bien-être de tous et par souci de diminution de l'usage de pesticides, la commune de Grenade a choisi de ne désherber uniquement que les allées principales de ses cimetières. Le reste des surfaces étant désherbé de façon manuelle et mécanique. Nous comptons donc sur votre indulgence vis-à-vis de cette démarche écologique, en effet, les aspects visuels du paysage peuvent s'en trouver modifiés.

Merci de votre Eco- compréhension citoyenne.

Annonces professions libérales

Vous êtes un(e) professionnel(le) libéral(e), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Communication.

Cela nous permettra de mettre à jour notre base de données.

Renseignement auprès du Service Communication

Espace l'Envol - 1 rue Paul Bert - 31330 GRENADE

Tél : 05 61 37 66 08 -

Courriel : communication@mairie-grenade.fr

Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents

Fusion des trois syndicats de la Save



Au 1^{er} janvier 2017, les trois syndicats de la Save, Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique Save et Gesse, Syndicat Intercommunal de Gestion et

Valorisation de la Save Gersoise et Syndicat Mixte de Gestion de la Save Aval ont fusionné, donnant naissance au Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents.

En 2018, un nouveau logo ainsi qu'un site Internet ont été créés : <https://www.sygesave.fr>

Ce site permet de consulter régulièrement les activités du syndicat : travaux, PV des comités syndicaux, réglementation, ...

Plan canicule



S'hydrater



Se protéger



S'inscrire

Vous êtes :

Une personne de 65 ans et plus, une personne âgée de plus de 60 ans déclarée inapte au travail, une personne adulte en situation de handicap.

Inscrivez-vous ! Des formulaires sont disponibles à l'accueil de la Mairie et Mairie Annexe de Saint - Caprais, au CCAS et à la Police Municipale : **05 61 37 66 03**

Chaque personne peut s'inscrire de manière volontaire ou à la demande d'un tiers par écrit.



Citoyenneté

Participation au 23^{ème} Parlement des enfants



Cette année, la classe de CM2 de l'école JC Guze a été sélectionnée pour participer au 23^{ème} Parlement des enfants.

Il s'agit de faire découvrir aux élèves le rôle du député et le fonctionnement de l'Assemblée Nationale en les invitant à rédiger une proposition de loi.

L'édition 2019 a pour thème « le bon usage du numérique ».

Si cette proposition de loi est retenue par le jury national, elle sera alors rapportée devant les députés pour se voir finalement promulguée.

En compagnie de Jean-Paul Delmas, Jean-François Portarrieu a rencontré la classe de CM1/CM2 de Mme Vaillle le lundi 4 février 2019.

Sécheresse 2018

La Commune de Grenade sur Garonne constitue un dossier pour reconnaître l'état de catastrophe naturelle

Suite à de nombreux retours d'habitants ayant constaté l'apparition de fissures sur leur habitation, la Commune va déposer auprès de la Préfecture de la Haute-Garonne une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle "sécheresse/réhydratation des sols" pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les personnes concernées sont invitées à se manifester auprès de la Mairie le plus rapidement possible. Un modèle de courrier est disponible sur le site Internet, rubrique « actualités » et à l'accueil de la Mairie.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les catastrophes naturelles, si les liens de causalités entre les dommages constatés et le phénomène naturel est reconnu par l'assureur.

Interview Jean-François Portarrieu

Député de la 5^{ème} circonscription de la Haute-Garonne



- Vous avez été élu député de la 5^{ème} circonscription de Haute-Garonne en juin 2017. Après presque deux ans de mandature, quel regard portez-vous sur ce territoire et notamment sur celui du Nord toulousain ?

Au bout de deux ans, je continue d'exercer mon mandat loin des dogmatismes, avec sincérité, et surtout avec pragmatisme et bienveillance. Je ne veux pas perdre le sens des réalités, de l'activité des entreprises, du quotidien des habitants. Ceux qui me connaissent le savent: je ne suis pas un député de la parlotte ! Ce n'est pas l'idéologie qui m'intéresse mais les solutions concrètes pour transformer les choses, dépasser les blocages archaïques et contribuer au développement de ce Nord toulousain où je suis né. Ce territoire enregistre une croissance démographique très forte depuis plusieurs années. Il a des atouts mais il est malheureusement un des oubliés des grandes politiques publiques de ces dernières décennies, notamment en matière d'accessibilité !

- Quel est votre action auprès des élus locaux ? Quels liens avez-vous tissés avec les maires et plus spécifiquement quel esprit de coopération entretenez-vous avec la Ville de Grenade ?

Dans un contexte difficile, les maires et les élus locaux ont un rôle décisif car ils sont en prise directe avec la réalité quotidienne des habitants. Ils constituent pour moi des relais et des partenaires essentiels. Et c'est particulièrement le cas à Grenade avec Jean-Paul Delmas et toute son équipe municipale dont j'apprécie l'engagement pour les habitants !

- Vous militez en faveur des mobilités du quotidien et des aménagements ferroviaires dont ceux indispensables au Nord toulousain. Comment défendez-vous la nécessité de ces investissements ?

Tous les élus locaux doivent être unis et déterminés pour faire aboutir le projet d'aménagement ferroviaire entre la gare Matabiau et celle de Castelnau d'Estrétefonds... Ce projet de doublement des voies permettra d'améliorer considérablement la desserte quotidienne avec un train chaque 15 minutes aux heures de pointe. Tout le monde a bien compris qu'il est impératif de favoriser les transports du

quotidien, c'est-à-dire les transports qu'on utilise pour aller travailler, étudier, se faire soigner... Et le Nord toulousain ne peut plus attendre !

- Pour répondre à la saturation de notre territoire, vous militez également pour la réalisation d'un nouveau pont sur la Garonne. Quelle en est l'urgence ?

Dans un an ouvrira à Aussonne le nouveau Parc des expositions, avec un million de visiteurs attendu chaque année ! Ce projet constitue un atout considérable pour l'attractivité de notre territoire, pour le développement de l'activité économique et pour la création d'emplois. Mais il va également compliquer les déplacements dans un Nord toulousain déjà saturé ! C'est pourquoi il est urgent d'engager le contournement de Seilh et de construire un pont sur la Garonne pour délester ceux de Gagnac et d'Ondes, déjà largement surutilisés ! Ce nouveau pont, que je souhaiterais voir entre Merville et Saint-Jory, pourrait connecter le pôle aéronautique de Blagnac avec Eurocentre et au-delà vers le Tarn-et-Garonne, réduisant ainsi le trafic pendulaire à Grenade. Mais attention : on ne veut pas d'un pont de pacotille, juste à 2 x 1 voie ! Il nous faut un vrai pont, à 2 x 2 voies. Je sais pouvoir compter sur le soutien d'un grand nombre d'élus locaux et je vais convaincre les autres de nous rejoindre. Là encore, nous devons être unis pour peser sur la décision.



© David BÉCUS

Rétrospective


Remise de la plaque Dignité Grand Officier de la Légion d'honneur Général DUPOUTS



Il n'a pas encore 20 ans et s'engage dans l'armée en 1942. Ses actes de bravoure forceront l'admiration. Le général Charles DUPOUTS, citoyen grenadain aujourd'hui âgé de 97 ans, déjà Chevalier de la Légion d'Honneur puis officier et commandeur du même ordre, a été élevé à la Dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur lors d'une cérémonie empreinte d'émotions, le 16 avril 2019. A peine plus de trois cents personnes en France ont reçu cette distinction.

Marché Grenadain


Dans le cadre du marché hebdomadaire : exposition exceptionnelle de voitures, par les concessionnaires Grenadains, rue Gambetta.



SAMEDIS 04 et 25 MAI 2019
Marché Grenadain

**EXPOSITION EXCEPTIONNELLE DE VOITURES
NEUVES DES CONCESSIONNAIRES GRENADAINS**

RUE GAMBETTA



GRENADE
SUR GARDONNE

Visite de la délégation d'Istrana

Nous recevrons nos amis italiens du 12 au 15 juillet. Au programme...



VENDREDI 12 JUILLET

Arrivée de la délégation italienne à l'aéroport de Toulouse-Blagnac à 15 h 30.

Destination Toulouse pour une visite de la ville.

Retour à Grenade vers 19h30, pour l'accueil officiel et l'installation dans les familles.

SAMEDI 13 JUILLET

Matin : détente en famille et balade gourmande au marché de Grenade.

Après-midi : visite guidée de la cathédrale d'Albi et du centre-ville

Soir : convivialité et échanges festifs au bal des Pompiers à la caserne de Grenade



GRENADE

Le Maire, M. Jean-Paul Delmas, les membres du Conseil Municipal,
le Comité d'Animation, et le Comité de Jumelage.

vous invitent, à l'occasion de la cérémonie commémorative du 14 juillet,
en présence de la délégation d'Istrana,

le dimanche 14 juillet 2019,

à 12 h 15 au dépôt de grès au monument aux morts, à Grenade,
départ du mariage à 12 h, sous la Halle), avec la participation de la fanfare « Le Réveil Mervillais ».

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie, dans les jardins du CCAS. Espace Chimento.
En cas de pluie, le vin d'honneur aura lieu, salle Roland Garros, à l'Espace l'Évol.

LA MAIRIE DE GRENADE - 31000 GRENADE

Service Communication - 0562220000 - 0562220001 - 0562220002 - 0562220003 - 0562220004 - 0562220005 - 0562220006 - 0562220007 - 0562220008 - 0562220009 - 0562220010 - 0562220011 - 0562220012 - 0562220013 - 0562220014 - 0562220015 - 0562220016 - 0562220017 - 0562220018 - 0562220019 - 0562220020 - 0562220021 - 0562220022 - 0562220023 - 0562220024 - 0562220025 - 0562220026 - 0562220027 - 0562220028 - 0562220029 - 0562220030 - 0562220031 - 0562220032 - 0562220033 - 0562220034 - 0562220035 - 0562220036 - 0562220037 - 0562220038 - 0562220039 - 0562220040 - 0562220041 - 0562220042 - 0562220043 - 0562220044 - 0562220045 - 0562220046 - 0562220047 - 0562220048 - 0562220049 - 0562220050 - 0562220051 - 0562220052 - 0562220053 - 0562220054 - 0562220055 - 0562220056 - 0562220057 - 0562220058 - 0562220059 - 0562220060 - 0562220061 - 0562220062 - 0562220063 - 0562220064 - 0562220065 - 0562220066 - 0562220067 - 0562220068 - 0562220069 - 0562220070 - 0562220071 - 0562220072 - 0562220073 - 0562220074 - 0562220075 - 0562220076 - 0562220077 - 0562220078 - 0562220079 - 0562220080 - 0562220081 - 0562220082 - 0562220083 - 0562220084 - 0562220085 - 0562220086 - 0562220087 - 0562220088 - 0562220089 - 0562220090 - 0562220091 - 0562220092 - 0562220093 - 0562220094 - 0562220095 - 0562220096 - 0562220097 - 0562220098 - 0562220099 - 0562220100

DIMANCHE 14 JUILLET

10 h 45 : messe en l'Eglise Notre Dame de l'Assomption.

12 h : cérémonie commémorative du 14 juillet

13 h : apéritif dans les jardins du CCAS

LUNDI 15 JUILLET

Matin : repos dans les familles et célébration des 25 ans du jumelage.

13 h : départ pour l'aéroport Toulouse-Blagnac



Un événement rassembleur
et citoyen !



GRENADE
SUR GARONNE



Journée Citoyenne

8 h à 12 h

Inscriptions
jusqu'au
24 mai

25 mai 2019

Rendez-vous devant les jardins de la Mairie
Petit café convivial de 8 h à 8 h 30

GRENADE SE REFAIT UNE BEAUTÉ !
PARTICIPONS-Y TOUS ENSEMBLE,
C'EST BIENTÔT LA NOUVELLE MATINÉE CITOYENNE !!

Nettoyage des berges de la
Garonne et sentier pédestre

Nouveau : " Trash Tag Challenge " du
18 au 25 mai
RDV 11 h 30 Quai de Garonne pour le
comptage des sacs

Ateliers de remise en beauté

Ateliers de sensibilisation à
l'environnement et au cadre de vie

Construction d'Hôtels à insectes

N'HÉSITEZ PAS À NOUS SOLLICITER ET
VENEZ NOMBREUX PARTICIPER À CE BEAU MOMENT DE PARTAGE CITOYEN

Suggestions, questions et inscriptions : 06 08 93 38 28 ou d.briez@mairie-grenade.fr

Inscriptions possibles sur place le 25 mai 2019

LES GRAVIERS
GARONNAIS

Sables - Graviers - Calcaires
Matériaux divers
Reprise de remblais inertes
Exploitation de Grenade s/ Garonne

Pont d'Ondes - 31330 ONDES
Tél. 05 61 82 61 21 - Fax 05 61 82 01 99



SUPER U
Grenade-sur-Garonne
Associé au Président Cantonal Jacques Rousselot
05 61 82 71 16
Du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00
Le samedi de 8h30 à 20h00



Déchets ramassés : arbres plantés

C'est la promesse de la municipalité à l'occasion de la journée citoyenne du samedi 25 mai.

TRASH TAG CHALLENGE : 18 AU 25 MAI

Un Trash Tag Challenge, nouveau défi citoyen lancé sur les réseaux sociaux, sera organisé du 18 au 25 mai.

Le principe :

- Choisissez un site, un chemin, une rue encombrée de déchets
- Prenez-le en photo,
- Munissez-vous ensuite de gants, nettoyez, triez les déchets et déposez les sacs dans les containers signalés dans les différents quartiers de la ville
- Prenez une photo du site nettoyé
- Partagez le tout sur les réseaux sociaux

L'objectif est bien sûr de nettoyer mais aussi de sensibiliser le plus grand nombre de personnes.

Pour motiver les équipes de « nettoyeurs », la Municipalité a confié aux jeunes de la Commune le soin de regrouper et de compter les sacs collectés en promettant :

1 sac de déchets = 1 arbre planté cet automne !

Vous pourrez récupérer les sacs de couleur destinés à trier et collecter les déchets à l'accueil de la Mairie, au Guichet Unique ou auprès du Service Jeunesse à partir du 13 mai.

Pour tous renseignements : site Internet www.mairie-grenade.fr / Facebook de la Mairie / Guichet Unique

Envoyez-nous vos photos : communication@mairie-grenade.fr

Journée Citoyenne

DU 18 AU 25 MAI

Grenade se refait une beauté

PARTICIPEZ AU # TRASHTAG CHALLENGE

1 SAC RAMASSÉ = 1 ARBRE PLANTÉ

PRENEZ-VOUS EN PHOTO SUR SITE AVANT DE LE NETTOYER, PUIS APRÈS...

SENSIBILISEZ, RAMASSEZ ET PARTAGEZ VOS PHOTOS SUR LES RESEAUX SOCIAUX !

GRENADE

HAUTS TOLOSANS

Envoyez vos photos par courriel : communication@mairie-grenade.fr

Le schéma cheminements doux

Circuler en sécurité, sans voiture



Les flux de voitures sur les routes départementales qui traversent Grenade augmentent sans cesse et de nombreux automobilistes empruntent des rues parallèles pour éviter les encombrements et gagner du temps.

Le volume de véhicules et ces comportements rendent de plus en plus dangereuses les circulations en mode doux et tout particulièrement les déplacements à vélo.

Afin d'apaiser certaines voies et de permettre des déplacements doux, en sécurité, entre les différents secteurs de la ville, **la Commune de Grenade et la Communauté de Communes des Hauts Tolosans ont décidé d'unir leurs efforts pour commander une étude qui permettra de déterminer les itinéraires les plus adaptés et sécurisés, en tenant compte des particularités de notre bastide et des autres quartiers de la ville.**

Les travaux pourront ensuite commencer en fonction des priorités qui auront été fixées au cours de l'étude et des capacités financières de la Commune.

Vers un marché

(presque) zéro déchet

Le marché de Grenade a beaucoup de succès, il accueille 130 à 160 commerçants non sédentaires par samedi, selon la saison. Depuis plusieurs mois maintenant, les Services Municipaux constatent une augmentation importante du volume de déchets issus du marché, qui sont déposés dans les bennes installées sur le Quai de Garonne.

Ces deux bennes arrivent souvent à saturation avec un poids qui avoisine les 600kg de déchets chaque samedi.

Or, nous constatons que ces déchets sont en majorité constitués de caquettes et de palettes en bois, de déchets organiques et quelques déchets plastiques.

La plus grande partie de ces déchets peut donc être réutilisée, recyclée, compostée ou servir pour l'alimentation d'animaux par exemple.

La Municipalité a donc proposé aux commerçants du marché intéressés et aux services de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans de travailler de concert pour chercher des solutions qui permettraient d'éviter le gaspillage du bois et des autres denrées recyclables ou réutilisables.

A suivre...



Economisons l'énergie !

Depuis le début du mandat, la Municipalité a engagé des travaux qui ont permis une diminution significative des consommations d'énergie des différents bâtiments communaux.

Nombre de réfections et isolations de toiture ont été réalisées, la plupart des menuiseries des bâtiments les plus énergivores ont été remplacées, l'hôtel de ville et l'espace l'Envol sont désormais chauffés par géothermie.

Ces efforts se sont poursuivis en 2018.

TRAVAUX 2018

- **Remplacement luminaires type néon, par des luminaires LED :**
 - Ecole maternelle Bastide et groupe scolaire Jean-Claude Gouze : 10 salles de classe, bureaux, circulations, salle informatique, salle de science, dortoir, cuisine et réfectoire.
 - Espaces sportifs et de loisir : 7 salles à l'espace l'Envol, éclairage extérieur du terrain de boules du complexe sportif et culturel du JAGAN.
- **Remplacement menuiseries simple vitrage par double vitrage dans locaux communaux**
 - 22 fenêtres à l'espace des Platanes, 2 portes d'entrée et 12 fenêtres à l'école de Musique, couloir, bureau et local de stockage de l'école de la Bastide, plusieurs salles au sein de l'espace l'Envol.
- **Réfection et isolation de la toiture :**
 - Mairie annexe de Saint-Caprais et du Foyer Rural.
- **Chaudière à condensation :**
 - Ecole maternelle les Garosses de Saint-Caprais.

TRAVAUX INSCRITS AU BUDGET 2019

- **Remplacement du dispositif d'éclairage de certains bâtiments :**
 - Gymnase : 31 luminaires remplacés par 18 luminaires LED.
 - Bibliothèque : luminaires néons remplacés par luminaires LED.
- **Changement de chaudières :**
 - Ecole Bastide élémentaire
 - Ecole Bastide maternelle
 - Groupe scolaire Jean-Claude Gouze

Plusieurs solutions sont à l'étude visant à favoriser une autonomie énergétique de ces bâtiments.
- **Remplacement menuiseries :**
 - Ecole de Saint-Caprais, Espace des Platanes, Guichet Unique et un bureau de la Mairie.
- **Recomposition du bâtiment du Guichet Unique :**
 - Pour améliorer ses performances énergétiques, l'accueil des parents, et optimiser l'installation des services, la création d'un étage est à l'étude. Les travaux devraient commencer courant du 2^{ème} semestre.
- **Réflexion sur l'éclairage public :**
 - Après l'installation de 8 abaisseurs de tension sur certaines boucles d'éclairage public (75 % de minuit à 6 h du matin), la Municipalité poursuit ses réflexions avec les spécialistes du SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne).
 - Plusieurs impératifs à prendre en compte : la sécurité, la diminution de la pollution lumineuse et des consommations énergétiques.

NB : réflexion prochainement menée avec les commerçants concernant la diminution des éclairages des vitrines de 23 h ou minuit à 6 h ou 7 h du matin.



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - RÉSULTATS

Cette année encore, les résultats de la commune se sont améliorés, et ce :

- sans augmenter les impôts (la commune n'a pas augmenté les taux des taxes communales),
- sans diminuer les services,
- sans augmenter les tarifs du périscolaire (même niveau depuis 4 ans),
- sans baisser les subventions aux associations et en répondant ponctuellement à des demandes de subvention exceptionnelle.
- en maintenant un bon niveau d'investissement.

Section de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	2018
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8549	8909	9014	9150	9306
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7397	7378	7297	7466	7388
Excédent Brut de fonctionnement	1152	1531	1717	1684	1918
Produits exceptionnels	321	110	320	95	107
Charges exceptionnelles	225	27	230	11	11
Epargne de gestion	1248	1614	1807	1768	2014
Intérêts	298	307	391	338	372
EPARGNE BRUTE	950	1307	1416	1430	1642
Remboursement du Capital des emprunts	562	585	812	770	723
EPARGNE NETTE	388	722	604	660	919

Les faits marquants pour 2018

Les recettes de fonctionnement :

- une augmentation des prestations de services (+ 4,62%) liée à celle de volume. Certains tarifs, notamment les services périscolaires, n'ont pas été augmentés
- le poste « impôts et taxes », très important pour la Commune, représente 57,19 % des recettes de fonctionnement.
- pas d'augmentation des taux des taxes communales en 2018. En 2017, la Commune a même baissé ses taux pour ne pas aggraver la charge fiscale liée à la fusion de la Communauté de communes Save et Garonne et de la Communauté de communes des Coteaux de Cadours.
- cette baisse a été compensée partiellement par une « attribution de compensation » de la nouvelle Communauté de Communes, toutefois calculée et gelée sur les bases fiscales de 2016 (alors que ces bases augmentent pourtant chaque année, avec l'arrivée de nouveaux habitants.
- suppression progressive de la taxe d'habitation à compter de 2018 (30% pour 2018, 65% pour 2019 et 100% en 2020) mais pas d'incidence, pour l'instant, pour la Commune : cette suppression a été compensée par l'Etat, qui a versé à la collectivité le manque à gagner.
- les dotations de l'Etat représentent 31,44 % des recettes de fonctionnement. Après une baisse de ces dotations depuis plusieurs années, on note une stabilisation en 2018. Toutefois, le niveau de la dotation forfaitaire de 2014 n'a pas été retrouvé.
NB : réduction par l'Etat des contrats aidés, alors que ce dispositif a des effets particulièrement positifs pour la Commune et les bénéficiaires, qui ont pu accéder à un emploi à l'issue du contrat.
- le mécénat est toujours porteur : il couvre en partie les charges de fonctionnement du complexe sportif et culturel du Jagan, et ce depuis son ouverture en 2015.

Les dépenses de fonctionnement :

- Maîtrise des charges grâce aux travaux d'isolation réalisés depuis plusieurs années, et à l'installation de la géothermie sur deux sites, réduisant de façon significative la facture énergétique.
- Stabilisation des charges de personnel en 2018, malgré les contraintes liées :
 - aux dispositifs de sécurité élargis,
 - aux renforts nécessaires pour le traitement des cartes d'identité & passeports, ...
 - aux évolutions légales inhérentes à la rémunération (augmentation des cotisations, reclassements, RIFSEEP, ...etc)
- Les charges financières demeurent élevées car 50 % représentent la dette AUXIFIP (construction de la gendarmerie).
- La Commune se désendette en 2018 : pas d'emprunts.

Encours de la dette sans AUXIFIP	6737 K€
Dette AUXIFIP	3084 k€
Encours global	9821 k€

Pour rappel, la dette était de 7255 k€ en 2014 mais la dette de la gendarmerie (AUXIFIP) n'avait pas été intégrée, les écritures comptables ont été passées en 2016.

Les faits marquants pour 2018

Rénovation du patrimoine communal et transition énergétique :	
. Equipements sportifs et de loisirs	27.815,32 €
. Accessibilité bâtiments communaux	34.875,23 €
. Restauration église Notre Dame	30.180,00 €
. Réhabilitation du patrimoine bâti	166.210,70 €
. Rénovation du patrimoine scolaire	44.017,16 €
. Rénovation des installations sportives	54.768,00 €
. Rénovation des installations culturelles	38.692,40 €
Equipement des services :	
. Equipement des services (dont acquisition d'une balayeuse pour 159.480 €)	309.519,62 €
. Equipement service des Affaires Culturelles	13.613,47 €
. Restaurants scolaires	13.618,44 €
. Equipement des écoles	951,70 €
Aménagement du Quai de Garonne	845.944,68 €
Equipement Urbain	23.914,32 €

Ratios 2018

Taux d'autofinancement (ce taux mesure la capacité d'autofinancement après la couverture de la dette)	épargne nette/dépenses d'équipement brutes	50,34 %
Taux d'endettement	annuité de la dette / produits de fonctionnement	11,78 % (taux donné maximum : 15 %)
Capacité de désendettement	encours de la dette / épargne brute	5,98 ans (ratio relativement élevé en raison de de la dette AUXIFIP; la référence des banques avoisine les 9 ans)
Coefficient d'excédent global de clôture ou coefficient de liquidité (ce coefficient mesure le nombre de jours pendant lequel la collectivité peut faire face à ses dépenses sans encaisser de recettes)	excédent global de clôture /dépenses réelles x 365 jours	109 jours (le niveau moyen étant de 30 jours)

Rappel → impact de l'emprunt AUXIFIP.

Sur un encours de 3084 K€, les intérêts payés en 2019 seront de 181 k€ sur une annuité payée de 284,4 k€.

BUDGET PRIMITIF 2019

Les orientations budgétaires pour 2019

Dans la poursuite de ce qui est demandé par la loi de finances depuis 2 ans, à savoir :

→ les dépenses de fonctionnement pour les communes ne doivent pas progresser de plus de 1,1%.

La Commune de Grenade maintient ses objectifs :

- Conforter ses résultats,
- Financer ses investissements sans avoir recours à l'emprunt,
- Ne pas augmenter ses taux d'imposition :

Taxe d'habitation	14.89 %
Taxe foncier bâti	27.76 %
Taxe foncier non bâti	91.49 %

En revanche, les bases fiscales vont augmenter de 2,2 % (chiffres communiqués par les pouvoirs publics).

Depuis la loi de finances de 2018, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives (autrement dit des bases d'imposition) relève d'un calcul et non plus d'une décision parlementaire. Ce coefficient résulte désormais d'un calcul opéré sur l'inflation constatée de novembre n-1 à novembre n-2.

La Commune poursuit les objectifs qu'elle s'était fixés en 2014, à savoir :

- Maîtriser ses dépenses de fonctionnement.
- Continuer à répondre aux demandes de subvention des associations qui, de par leur travail, participent à la vie culturelle et sportive de la Ville.

Le désendettement de la Commune va se poursuivre en 2019 et permet d'améliorer les ratios imposés, à savoir :

- Sa capacité de désendettement,
- Son taux d'endettement en dessous de la moyenne,
- Son coefficient de liquidité.

Le fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 226 761,00 €	013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	50 000,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 991 200,00 €	70 - PRODUITS DES SERVICES	718 350,00 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 000,00 €	73 - IMPOTS ET TAXES	5 318 032,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	730 070,00 €	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 812 062,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	353 860,00 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	300 000,00 €
022 - DEPENSES IMPREVUES	637 866,14 €	76 - PRODUITS FINANCIERS	- €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 300,00 €	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	87 800,00 €
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	5 000,00 €		
TOTAL DEPENSES REELLES	8 966 057,14 €	TOTAL RECETTES REELLES	9 286 244,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 424 750,00 €		
042 - OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	408 635,00 €	042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	61 720,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	2 833 385,00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	61 720,00 €
002 - DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	- €	002 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 451 478,14 €
TOTAL	11 799 442,14 €	TOTAL	11 799 442,14 €

Les principaux investissements pour 2019

LIBELLES	INSCRIPTIONS BP 2019	TOTALISATION
MODERNISATION DES EQUIPEMENTS		387 708 €
Culture, sports et loisirs	110 805 €	
Ecoles et restaurants scolaires	41 905 €	
Informatique et nouvelles technologies	119 014 €	
Services techniques municipaux et administration	73 766 €	
Equipements urbains	42 218 €	
RENOVATION DU PATRIMOINE		975 049 €
Patrimoine culturel, sportif et de loisirs	100 424 €	
Patrimoine cultuel	50 000 €	
Patrimoine scolaire	16 754 €	
Patrimoine bâti	260 149 €	
Cimetières (études extension cimetière et travaux)	175 236 €	
Accessibilité des bâtiments	68 487 €	
Revitalisation du centre-ville	304 000 €	
URBANISATION & VOIRIES		1 297 716 €
Urbanisation rue Gambetta	357 782 €	
Aménagement Quai de Garonne	405 000 €	
Entrée de ville RD 17 - La Hille (étude et début travaux)	200 000 €	
Entrée de ville Croix de Lamouzic (étude)	34 100 €	
Vidéoprotection	170 000 €	
Voiries et réseaux	130 834 €	
TOTALISATION		2 660 473 €

L'année 2019 → 2787 k€ d'investissement sans emprunt.

Pour permettre la réalisation de ses projets, la Commune de Grenade, met toute son énergie dans la recherche des financements auprès des divers partenaires institutionnels.

FOCUS SUR LA REFORME DE LA TAXE D'HABITATION

Le Gouvernement a décidé le dégrèvement de la taxe d'habitation pour les **résidences principales**, à compter des impositions établies au titre de 2018.

Ce dégrèvement est progressif : 30 % en 2018 et 65 % en 2019.

En 2020, la taxe d'habitation sera dégrévée à 100 % sur la base des taux et des abattements de 2017. Cette réforme aboutira à l'exonération de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers environ.

En 2019, si votre revenu fiscal de référence 2018 ne dépasse pas certains montants, vous bénéficierez :

- soit d'un dégrèvement de 65 % ;
- soit d'un dégrèvement dégressif (lorsque le revenu fiscal dépasse légèrement les montants indiqués ci-dessous).



Si la taxe d'habitation est établie au nom de plusieurs personnes appartenant à des foyers fiscaux distincts, vous devez additionner les revenus fiscaux de référence concernés.

Plafond de revenus pour bénéficier du dégrèvement de la taxe d'habitation (Avis d'impôt 2019 sur les revenus de 2018)

Nombre de part(s)	Revenu fiscal de référence Dégrèvement de 65 %	Revenu fiscal de référence maximal Dégrèvement dégressif
1	27 000 €	28 000 €
1,5	35 000 €	36 500 €
2	43 000 €	45 000 €
2,5	49 000 €	51 000 €
3	55 000 €	57 000 €
3,5	61 000 €	63 000 €
4	67 000 €	69 000 €
4,5	73 000 €	75 000 €
5	79 000 €	81 000 €

On prépare la rentrée du centre-ville...



DES JARDINS REPENSÉS : SUR LE CHEMIN DE LA BASTIDE

Nos jardins sont une richesse ; l'environnement et les usages autour de ces espaces ont changé.

Nous souhaitons les recomposer pour faciliter leur accès, en faire des lieux de vie quotidienne qui participent à l'amélioration du cadre de vie et au maintien du lien social, leur redonner une qualité et une spécificité.

En 2019, ce sont les jardins qui bordent l'avenue Lazare Carnot qui seront à l'honneur : le jardin de la mairie, le jardin de la Salle des Fêtes et la cour de l'espace l'Envol sont à l'étude pour des réalisations à partir de l'automne.

LE PATRIMOINE RESTAURÉ : LE PORTAIL NORD ET LE CLOCHER DE L'ÉGLISE

L'étude initiée par la Commune, accompagnée par les services du Ministère de la Culture, a permis de dégager un programme de travaux précis sur plusieurs années et un pré-chiffrage prévisionnel, au regard de l'état du patrimoine et des travaux antérieurs.

La première phase de restauration du portail ouest et du clocher sera réalisée à compter de 2019 sur 3 années. Cette phase consiste à mettre en sécurité pour le public et favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



L'ENTRÉE DE VILLE ROUTE D'ONDES ET LE QUAI DE GARONNE

C'est un des programmes majeurs du budget 2019 mené en partenariat avec le département, la région, le SDEHG et Réseau 31. Il s'agit d'un projet d'amélioration et de sécurisation de l'entrée de ville et l'achèvement de l'aménagement du Quai de Garonne.



DES ESPACES SÉCURISÉS : LE DISPOSITIF DE VIDÉO PROTECTION

L'année 2018 a été consacrée aux autorisations et aux études techniques, l'année 2019 verra les premières installations du dispositif de vidéo-protection géré par la ville. A la différence de la vidéosurveillance, les images ne sont pas visionnées en permanence mais uniquement disponibles pour les enquêteurs mandatés par le Procureur de la République.

Les secteurs du Quai de Garonne, de l'espace l'Envol, de la Salle des Fêtes et de l'Ecole Dieuzaide (avec l'ALSH la Cabane et la Crèche) et le gymnase seront les premiers sites équipés au cours de l'année.

MANAGER DE VILLE

Le 1^{er} avril 2019, le manager de ville a été recruté pour conduire le projet de revitalisation du centre-ville (habitat - cadre de vie - patrimoine - commerce et tourisme).

LA MAISON DES PROJETS

Elle sera installée dans la maison Serre, et opérationnelle dès septembre. Vous pourrez y accéder par une entrée située face à la Halle, rue Victor Hugo, à côté de l'Office de Tourisme.

Le projet de revitalisation du centre-ville vous sera présenté en détail dans le prochain bulletin municipal de septembre.

LA RUE GAMBETTA : UNE RUE À VIVRE

Cette route classée « départementale » va bénéficier cette année de travaux d'urbanisation qui iront de la halle jusqu'aux allées Sébastopol.

La Commune et le Département ont travaillé de concert pour étudier et financer ensemble ces travaux visant à assurer la sécurité de tous les modes de déplacement.

L'étude est en cours et une première esquisse sera présentée très prochainement aux riverains et à la population.

LE ROND DE SAVE : UN TERRAIN DE JEU OUVERT

Améliorer le cadre de vie, équiper les espaces plantés et arborés du centre-ville pour que les habitants se les approprient et qu'ils deviennent des espaces de loisirs ou de détente où chacun peut trouver sa place et recréer du lien social, voilà le projet de la Municipalité.

Le terrain du Rond de Save, à proximité immédiate du Pont de Save et de la bastide, sera ouvert à tous, aménagé et équipé de cages de football et de rugby pour permettre une libre utilisation.

Cet espace sera interdit aux animaux.

Si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique, contactez le service communication au 05 61 37 66 08 ou par mail communication@mairie-grenade.fr



Naissances

KIMANE Selma 17/01/2019 • GAUBENS Sohan 20/01/2019 • SEBASTIAO DOMINGOS Jonathan 22/01/2019 • MOUMEN Zeïyna 26/01/2019 • MARTINET Théo 31/01/2019 • LASSALLE Hugo 07/02/2019 • TCHA Liham 08/02/2019 • FIGUIERES Théo 10/02/2019 • JAGET BOUALAM Ezra 14/02/2019 • RISSO Antoine 14/02/2019 • PALLAVIDINO Lou • GUEZENNEC Emma • DIETRICH Tibo 27/02/2019 • MARTIN Paul 04/03/2019 • FEUILLERAT Staysson 19/03/2019 • LIMBOUR Emy 19/03/2019 • LIMBOUR Loup 19/03/2019 • PRUNOTTO PANTAIS Sacha 20/03/2019 • TRINH Jade 22/03/2019 • ALLOUACHE Souleyman 25/03/2019 • PEGUY BALDOCCHI Julie 25/03/2019 • TALAYRA Elina 29/03/2019

Mariages



REINARD Pascal DUCULTY Marie 28/01/2019 • TRIBECHE Francis GRELLIER Catherine 02/02/2019 • VILLAIN Christophe LALAZON Diane 16/02/2019

PACS



RODRIGUEZ ESTRADA Hugo JAFFRELOT Aurélie 28/01/2019 • FEUILLERAT Steeven ERNST Samantha 28/01/2019 • MARTRES Rémi PUGLIA Clémence 28/01/2019 • CASTÉLAN Christian RAFFIN Sylvie 04/03/2019 • LABEYRIE Michaël VERON Léa 08/04/2019 • AILLOS Guillaume BACHA Aurore 08/04/2019 • ANGLADE Mathieu DESRUELLE Flavie 08/04/2019 • LE BOUVIER Geoffrey LOPES Sophie 08/04/2019

Décès

VANLUYTEN Jean-Luc 26/01/2019 • GRUARIN Marino 02/02/2019 • ARQUES Aurore, épouse MOUNIBAS 05/02/2019 • GOMMER Simone, épouse CAUSSE 07/02/2019 • ESPANA Marie, épouse LABORIE 09/02/2019 • EBEL Huguette, épouse PIGNOT 13/02/2019 • BUTIN Liliane, épouse MANSUY 23/02/2019 • CROUX Huguette, épouse MATHIEU 09/03/2019 • CHABOUB Ahmed 14/03/2019 • SARTOR Maria, épouse ODORICO 16/03/2019 • COMBES Marie Jeanne, épouse DUPUY 29/03/2019 • CANO José 30/03/2019 • COMBALIE Yvette, épouse FOURNIER 02/04/2019 • BASANO Térésa, épouse LACOMBE 08/04/2019

Mise à jour des tarifs communaux 2019

Les tarifs communaux ont été approuvés par délibération du Conseil Municipal du 09 avril 2019.

Ils sont en ligne sur le site Internet de la Mairie :

www.mairie-grenade.fr, onglet « Vie Municipale », rubrique « Services de la Mairie ».

Inauguration Vélo Cycléo

Lundi 18 mars



Lundi 18 mars, nous avons inauguré le Vélo Cycleo au sein de l'EHPAD St Jacques.

Le vélo Cycleo est un vélo connecté, adapté aux résidents, qui permet de pédaler tout en profitant d'un joli paysage tel que la mer, la montagne, etc.

Nous avons eu le plaisir de pédaler dans une ambiance conviviale, le tout clôturé par un buffet sucré.

Les résidents de l'EHPAD s'approprient ce bel outil, tant sur le plan ludique que physique.

Le carnaval à l'EHPAD

Mardi 26 mars

Le mardi 26 mars, comme nous sommes tous restés de grands enfants, nous avons eu le grand plaisir de voir défiler les enfants de l'école Ste Marthe dans nos couloirs !

Fidèles au poste, les bambins nous ont montré leurs plus beaux apparats et nous avons tous profité de cette belle après-midi.

Merci à eux !



La kermesse approche

La kermesse approche à grands pas...

Rendez vous le SAMEDI 25 MAI de 10 h à 17 h pour une journée autour du thème des florales !!

Au programme : des jeux gonflables, des animations fleuries, des balades à poneys, le concert de MimiDodo, des coiffures fleuries, et bien d'autres !!

Restauration possible sur place.

Venez nombreux partager cette journée festive avec nos aînés !!



Info Jeunes PIJ



Tu as 16 ou 17 ans ?

Tu habites Grenade/Garonne ?

Tu veux t'investir
sur la Commune ?

Tu as un projet ?

Tu as besoin d'argent
pour le financer ?

Le PIJ de Grenade
peut te proposer un Chantier Jeunes !
**Alors viens nous rencontrer au PIJ
2A, allées Alsace-Lorraine**

Les trois derniers Chantiers Jeunes

Vacances d'automne, Noël 2018 et Hiver 2019



Lors des **vacances d'automne 2018**, durant 3 jours, 10 jeunes Grenadains de 16 et 17 ans ont réalisé une fresque sur le mur de frappe extérieur au gymnase jouxtant du collège.

Lors des **vacances de Noël**, 10 autres jeunes ont confectionné des grands jeux en bois destinés à la ludothèque du Foyer Rural. Sur la dernière journée, ils ont également repeint le restaurant scolaire de l'école élémentaire La Bastide.



Sur le chantier des **vacances d'hiver**, 10 nouveaux jeunes ont participé à un projet déco dans le restaurant scolaire de Bastide élémentaire, en réalisant « le musée du goût » illustré par 12 tableaux sur le thème de la restauration.

Le dernier jour, ils ont organisé un jeu collectif destiné aux préados (10-13 ans) du centre de loisirs jeunes de la Commune.

Accompagnés sur chaque chantier par une animatrice du PIJ et en collaboration avec les agents des STM, 30 jeunes au total se sont investis dans le cadre de ces trois actions. Ils ont obtenu chacun une bourse de 100 € pour leur participation active sur ces travaux.

Bravo à tous pour leur travail et leur bonne humeur sur ces chantiers. Merci aux animateurs intervenants et aux agents des services techniques municipaux pour leur collaboration et leur disponibilité sur cette action.

PETIT RAPPEL :

Les chantiers jeunes du PIJ s'adressent à des jeunes de 16 ou 17 ans résidant sur la Commune et à la recherche d'un job.

Ils se présentent au PIJ pour s'inscrire sur cette action et sont ensuite reçus lors d'un entretien qui permet d'évaluer leur engagement et leur motivation pour participer à un chantier.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez le PIJ :
2 a allées Alsace Lorraine - 05 62 79 48 56

Un carnaval sportif

dans les rues de Grenade !!!

Le samedi 23 mars 2019, le Service Enfance de la Mairie de Grenade a organisé la 8^{ème} édition de son carnaval sur le thème « Mets tes baskets et viens faire la fête ! ».

Sous un magnifique soleil et une chaleur printanière, plus d'un millier de personnes ont déambulé dans les rues de Grenade dans la joie et la bonne humeur.



Le char décoré avec « Mme Carnaval : la coupe » réalisé par les enfants de l'A.I.C. (Animation Inter-Classes) et du Centre de Loisirs.



La Batucada « Sambafunk Factory » dans le défilé

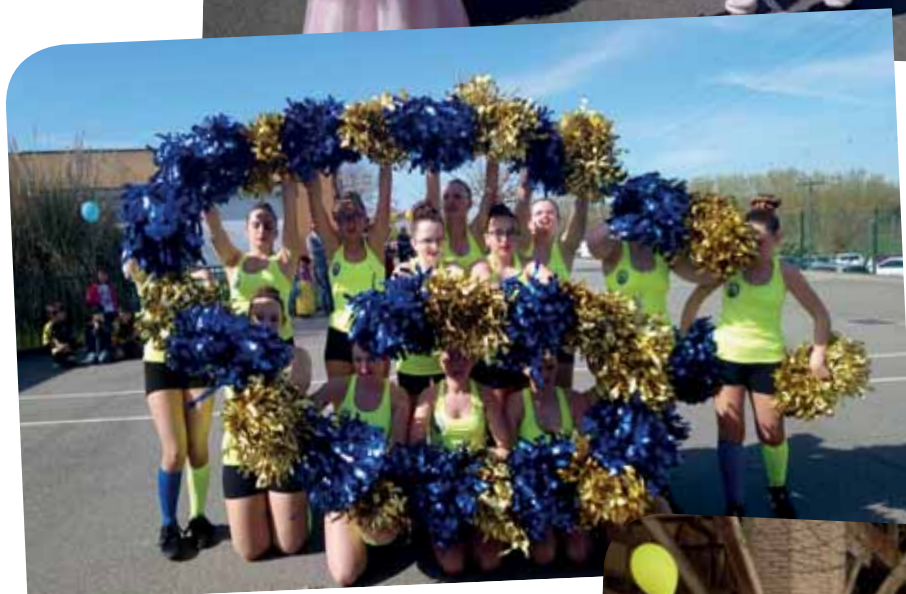


Démonstration de l'école de cirque « ça circule ».

Démonstration des Pompons Girls « Les Gagagirls de Dieupentale ».



Le G des Pompons Girls (comme un clin d'œil à la ville).



La Halle noire de monde en attente du procès



MERCI À :

- La Batucada « Sambafunk Factory », les Majorettes/Pompons Girls « Les Gagagirls de Dieupentale », l'école de cirque « ça circule », ainsi qu'à Dédé pour la sonorisation lors du procès sous la halle.
- L'école Sainte Marthe pour son investissement et sa participation active avant et pendant le carnaval.
- La Police Municipale, le Service Communication, les Services Techniques et l'équipe d'élus présents pour leur collaboration, ainsi qu'à toutes les personnes : enfants, parents, grands-parents, tontons, taties, ... qui ont suivi le défilé au rythme de la samba !

Inscriptions vacances été 2019

Maternelles et élémentaires

Les inscriptions au Centre de Loisirs de l'été 2019 se dérouleront du lundi 3 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019, 17 h.

En plus des inscriptions habituelles (directement au guichet-unique ou par mail), vous aurez la possibilité d'inscrire votre enfant en ligne via le portail citoyen sur le site de la Mairie.

- Pour les inscriptions à la journée, utilisez les lignes 72 ALSH extra-scolaire journée et 73 Repas ALSH vacances.
- Pour les inscriptions à la demi-journée, appelez le guichet-unique qui vous expliquera la marche à suivre.

ATTENTION : cela ne fonctionne pas encore pour les préados.

Les équipes d'animation de l'été souhaitent aux enfants une bonne fin d'année scolaire, et les attendent nombreux.



Dates à retenir

FÊTE AIC JEAN DIEUZAIDE

Jeudi 6 juin 2019 à 19 h



FÊTE ÉCOLE ET AIC LES GAROSSES

Mardi 18 juin 2019 à 17 h 30



FÊTE ÉCOLE ET AIC LA BASTIDE

Mardi 24 Juin 2019 à 18 h 30



Animation A.I.C

Les enfants agissent pour sauver les abeilles

L'AIC (Animation Inter Classes) de l'école Jean-Claude Guuze et 5 enfants de l'école Jean Dieuzaide, en collaboration avec les Services Techniques Municipaux, a sensibilisé certains enfants de CM2 à la plantation de fleurs mellifères.

Nathanael Vargas, agent aux espaces verts, est intervenu le jeudi 4 avril pour attirer l'attention des enfants à la plantation de mélange floral qui est bénéfique aux pollinisateurs.

A la fin de ce projet, les enfants sont repartis avec un sachet de graines à semer chez eux.

La Commune a décidé d'acheter des mélanges floraux afin embellir les parcs et jardins de la ville. Ces graines sont produites à Mas Grenier (82).



Inscriptions rentrée scolaire

2019-2020

Les écoles de Grenade et Saint-Caprais

GRENADE SUR GARONNE

Rentrée Scolaire
2019

Les inscriptions
sont ouvertes !

Pour les futurs élèves nés en 2016 et nouveaux arrivants.
Rendez-vous au **Guichet Unique** - 5 rue Belfort - 31330 GRENADE - Tél : 05 61 37 66 12

Piscine Municipale



Samedi 1^{er} juin 2019

Entrée gratuite de 10 h à 13 h

JOURNÉE

PORTES OUVERTES à toute la population

- Animations musicale et sportive
- Pot de l'amitié à partir de 11 h



Ambiance
Cubaine

Animations et pot de l'amitié annulés en cas de mauvais temps
www.mairie-grenade.fr

GREN'ANIM

Organisé par le Service Sport-Jeunesse et avec la participation du Foyer Rural et de l'association Familia

Samedi 15 juin
14 h - 19 h



Quai de Garonne - Piste de Roller



- Ateliers :
Graffiti / Roller / Jeux en bois / Jeux de société
- Structures gonflables :
Xtrem Jump / Château lion / parcours sportif / Ventrigrisse / Mini Parc Tourelle / Equalizer rugby
- Musique et buvette sur place

Animations gratuites pour tous

Vous avez dit culture ?



Rétrospective du concert à l'orgue

Le **samedi 13 avril 2019** au soir, l'organiste **Emmanuel DUPERREY** a ravi son public avec un programme riche alliant compositions baroques de Jean-Sébastien Bach et Georg-Friedrich Händel et compositions contemporaines de Hans Zimmer.

Emmanuel DUPERREY a valorisé cet orgue classé et considéré comme l'un des plus beaux orgues romantiques de Midi-Pyrénées, en nous offrant un panel musical éclectique et un moment d'émerveillement musical.

Nous remercions chaleureusement la paroisse de Grenade de nous avoir prêté l'église le temps de cette soirée.





Bibliopiscine

C'est bientôt l'été, Bibliopiscine s'installe à nouveau dans le parc de la piscine municipale. Retrouvez les bibliothécaires et Fleurette **tous les mardis et jeudis de 13 h à 18 h, du lundi 08 juillet au samedi 31 août 2019.**

Une pause lecture entre deux baignades, un atelier créatif, n'hésitez pas !

Tous les ouvrages sont en consultation sur place dans le parc de la piscine. Pas de prêt à domicile.

Renseignements à la bibliothèque 05 81 33 02 53.

SACS SURPRISES

A partir du lundi 08 juillet, retrouvez à la bibliothèque des sacs surprises pour enfant, ados et adultes, qui accompagneront votre repos estival ! Une sélection effectuée par l'équipe de la bibliothèque : nouveautés, musique, magazines....

Faites-vous surprendre !

BIBLIOTHÈQUE À SAINT-CAPRAIS

Mardi 02 juillet, retrouvez la bibliothèque et les activités créatives manuelles du CCAS, pour une journée Lecture et couture au foyer rural de Saint-Caprais !

Au programme :

- Couture le matin 9 h à 12 h
- Repas partage de 12 h à 13 h 30
- Lecture de contes de 13 h 30 à 15h30



LECTEURS ARTISTES

Du 22 juin au 13 juillet 2019, découvrez les œuvres des lecteurs artistes à la salle d'exposition Léonard de Vinci.

Maryline, Serge et Serge nous font profiter de leur talent amateur, patchwork, sculptures sur bois et photographies. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail, leur implication et leur agréable compagnie.



Coup de

Zodra, la petite fille aux toiles – roman écrit par un jeune Grenadain



Publié par un jeune écrivain grenadain, « Zodra, la petite fille aux toiles » est un roman fantastique empreint de magnifiques philosophies. À seize ans, **Matthieu Lorigny** sait ce qu'il veut. A seize ans, il quitte l'école et se lance à plein temps dans son rêve, devenir écrivain. Après deux ans de travail acharné, il publie son premier roman : « Zodra », une oeuvre fictive qui dépeint un monde rempli de péripéties et d'aventures fantastiques. Loin d'un simple livre pour enfants, Zodra nous transporte, mêlant amour, courage, action, pouvoir, beauté et émotions fortes. Le lecteur voyage aussi bien entre les pages qu'en son for intérieur.

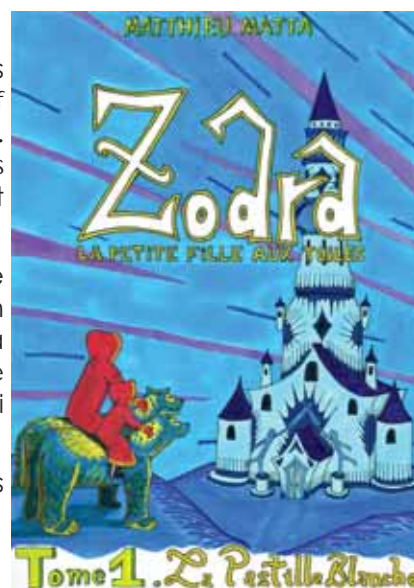
Soutenez nos jeunes talents grenadains !

Résumé de « Zodra, la petite fille aux toiles » :

Pas facile pour la jeune Zodra de grandir avec ses deux affreux tuteurs qui ne lui souhaitent rien de bon. Ses parents, disparus depuis neuf ans dans une tempête en Antarctique, lui manquent terriblement. Un jour, un mystérieux inconnu lui apprend qu'ils ont survécu et qu'ils l'attendent ailleurs. Bien que ce soit folie, Zodra part pour le continent glacé où se trouve le portail qui la mènera dans l'autre dimension.

Dans ce nouveau monde, tout semble parfait. Zodra ne se doute pas encore du conflit caché qui y règne. Les gens disparaissent un par un sans que l'on sache qui les enlève et pourquoi. Zodra devra rapidement faire des choix pour éviter que tout ce qui lui est cher ne disparaisse. Elle est encore loin d'imaginer l'incroyable mission qui l'attend...

Zodra n'a que douze ans, mais l'avenir du monde est désormais entre ses mains !



AVIS DE RECHERCHE : PHOTOS ANCIENNES DE GRENADE ET OBJETS DIVERS

Dans le cadre d'une future exposition début 2020, l'équipe de la Bibliothèque Municipale recherche des documents photographiques anciens des rues, des bâtiments et ou tout autre lieu sur la Commune de Grenade. Si vous possédez des photographies personnelles anciennes ou bien des cartes postales originales en noir et blanc de Grenade, d'avant les années 50, la Municipalité vous serait reconnaissante de les lui prêter quelques semaines, le temps de la préparation, puis de l'exposition. Pour compléter cette exposition, l'équipe recherche également des objets du quotidien datant de la même époque : vêtements, livres, journaux, photos, vaisselle, outils, etc...

Un grand merci par avance à tous les contributeurs ! Et n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de la Bibliothèque Municipale.



La Bibliothèque Municipale fermera ses portes pendant la période estivale, **du samedi 13 juillet à 12 h 30 au jeudi 15 août inclus**. Réouverture le **vendredi 16 août 2019**. Toute l'équipe vous souhaite de passer d'excellentes vacances !

Soirée chant

Jeudi 21 février, les élèves de l'école Gouze ont offert une soirée chant aux parents.

Tout d'abord, une classe a préparé la salle pour accueillir les convives avec un petit buffet salé et sucré. Ensuite, chaque classe est montée sur scène pour entonner le chant qu'elle avait préparé. La soirée s'est terminée avec un chœur de plus de 250 enfants qui a entonné « Plus tard » de BigFlo et Oli. Les parents les ont accompagnés pour le refrain.



Exposition en BCD



« Va dans ta chambre ... » c'est le titre des différentes expositions qui vont se dérouler dans notre BCD de mars à juin.

Chaque classe choisit un personnage, imagine sa chambre et surtout mène un long travail sur le lexique autour de ce personnage, car c'est l'objectif de notre projet d'école : augmenter le lexique de tous les élèves.

Après la chambre de l'ogre et son rideau de mots, voilà la chambre du chevalier et la quête du graal et des mots, c'est pas faux !

Chaque classe est invitée à découvrir le travail de leurs camarades et à partager les idées et le vocabulaire.





Visite du centre d'incendie et de secours de GRENADE

Les enfants de l'école maternelle La Bastide travaillent cette année autour des quatre éléments dont le feu. Ils ont pu visiter le centre de secours de Grenade! Les élèves ont été impressionnés par les grands camions rouges, la lance à incendie, le véhicule d'assistance aux victimes, et surtout par les pompiers en uniforme! Ils ont eu l'honneur de porter le casque des pompiers.

Merci aux pompiers!
Surtout retenons, le 18 ou le 112 pour alerter!



POUR des vacances en toute tranquillité

1 - SIGNALEZ VOTRE ABSENCE À LA GENDARMERIE LOCALE

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?

Avant de partir, signalez à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

La gendarmerie met aussi à votre disposition un formulaire de demande individuelle vous permettant de l'informer de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

2 - QUELQUES INCONTOURNABLES AVANT DE PARTIR

- ⚠ N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- ⚠ Évitez les signes révélant votre absence : courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique,... Pendant vos vacances, une personne de confiance peut relever votre courrier, colis et autres publicités afin de ne pas éveiller les tentations. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si possible, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- ⚠ N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. **Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur !** Il est important de « faire vivre » votre logement : un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes, sans présence dans le logement.
- ⚠ Ne laissez pas d'outils ou de matériels à l'extérieur de votre habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc.).
- ⚠ Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr après les avoir répertoriés et photographiés. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment quant aux conditions de leur protection.

N'hésitez pas à utiliser l'application cambrio-liste, disponible gratuitement, pour réaliser le catalogue de vos biens de valeur sur votre smartphone.

3 - SI VOUS NE PARTEZ PAS, OUVREZ L'OEIL !

Signalez toute présence suspecte. **Ayez le réflexe 17** pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification : type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes.

4 - SUR VOTRE LIEU DE VACANCES : NE TENTEZ PAS LES VOLEURS



Dans la mesure du possible, **garez vous dans un lieu éclairé**. Ne pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chéquiers, et tout objet apparent qui susciterait la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une forte chaleur. Verrouillez les portes de votre véhicule et, éventuellement, enlevez la façade de votre autoradio.



N'oubliez pas de **couper le contact et de prendre vos clés** avec vous lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants.



N'oubliez pas de **fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage ou en ville**. Evitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre à coucher est située aux étages supérieurs d'un immeuble.



Gardez sur vous vos moyens de paiement, clés de véhicule, téléphones, etc. Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule dans l'entrée.

5 - EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Ne touchez à rien et avisez rapidement la gendarmerie.

**Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17 OU LE 112**
Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs



Voici l'adresse internet sur laquelle les habitants pourront trouver réponse à leurs questions :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Vous avez une question, visitez la brigade numérique pour trouver une réponse :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/Contacter-la-Gendarmerie/Discuter-avec-la-brigade-numerique>

Les Sapeurs-Pompiers et la formation...

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires (1 200 SPV en Haute-Garonne) constituent un maillon essentiel de la chaîne des secours. Ils sont formés tout au long de leur carrière, et plus particulièrement les premières années dans le cadre de leur Formation Initiale (FI). Cette dernière, identique pour tous les SPV du département, est composée de 35,5 jours de stage répartis par modules et doit être validée sur 3 années maximum.



Ce parcours de formation suit un ordre logique et débute par le « Secours d'Urgence Aux Personnes » (SUAP, dont les interventions représentent 75% des missions), afin d'obtenir l'aptitude à la fonction d'équipier au Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV). Il se poursuit par d'autres modules plus spécifiques comme l'incendie ou le Secours Routier, entre-autres. Retour en images sur les différents moments de formation au sein du CS de Grenade-Longagne.



Les premiers gestes de secours... à savoir faire

Qui que vous soyez / Où que vous soyez

SOINS DE TOUTE PREMIÈRE URGENCE AVANT L'ARRIVÉE DES SECOURS... IL FAUT POUVOIR COMPTER SUR SOI-MÊME, PENDANT CES PREMIERS INSTANTS QUI PEUVENT ÊTRE CRUCIAUX DANS LES SITUATIONS VITALES

Le présent article concerne la conduite à tenir par un témoin seul et sans matériel.

Certaines situations présentent des signes évidents, comme une hémorragie (compresser immédiatement l'endroit qui saigne afin de limiter l'hémorragie) ou un traumatisme violent, d'autres, comme les malaises, présentent des signes moins faciles à comprendre.



Votre action, si vous êtes témoin d'un malaise, est la même que pour tout incident : P - A - S :

1. **Protéger**
2. **Alerter**
3. **Secourir**

A moins d'être déjà formé aux techniques médicales spécialisées et de secours, nous ne pouvons savoir de quel incident il s'agit lorsque nous sommes confrontés à un événement qui peut être vital.

Est-ce un Accident Vasculaire Cérébral (AVC), une fausse route, un coma diabétique ou éthylique, une crise d'épilepsie, une crise cardiaque, etc... ?

Sans formation, il est souvent impossible de le savoir avec certitude.

Se posent donc, légitimement, les questions suivantes :

- Quels sont les signes d'alerte à connaître ?
- Quels sont les gestes à faire ?
- Quels sont les gestes à ne pas faire ?
- Quels sont les soins de toute première urgence à pratiquer avant l'arrivée des secours ?

1

Que faire en cas de ... malaise ?

Qu'est-ce qu'un malaise ?

C'est une sensation pénible que ressent une personne consciente, traduisant un trouble de fonctionnement de l'organisme. Cette sensation peut avoir différentes origines. Même sans gravité, cela peut traduire une situation nécessitant des soins d'urgence.

Mettre la victime au repos :

- En position allongée, ou dans la position où elle se sent le mieux, en prenant soin de desserrer son col et sa ceinture, en surélevant les pieds.
- Assise, ou demi-assise, si elle a des difficultés respiratoires
- Allongée, jambes fléchies, si elle a des douleurs abdominales
- La femme enceinte est toujours tournée vers le côté gauche (pour éviter la compression des gros vaisseaux par le fœtus) ; tout comme la personne en surcharge pondérale.
- Une victime ayant un traumatisme à un membre est retournée du côté blessé.
- Si la victime est agitée, l'isoler, éloigner les objets avec lesquels elle pourrait se blesser ou blesser quelqu'un.

Observer et écouter la victime :

Elle peut présenter des sueurs abondantes, une pâleur intense

- **Ecouter toutes les plaintes exprimées par la victime** : douleur dans la poitrine, douleur abdominale, mal de tête sévère, perte d'équilibre, trouble de la vision.
- **Repérer certains signes comme** : difficulté à respirer, à parler, déformation de la face, paralysie d'un membre.

De la rapidité de votre intervention, dépendra une meilleure prise en charge de la victime.

Prendre les renseignements suivants :

- Son âge,
- Son traitement médical
- Ses maladies, ses hospitalisations ou ses traumatismes récents
- Lui demander si c'est la première fois qu'elle présente ce malaise

Si la victime est inconsciente (vérifier sa respiration et son pouls) :

- **L'installer en PLS (Position Latérale de Sécurité)** = se placer à côté de la victime, la faire pivoter de façon à ce qu'elle se retrouve sur le côté et de façon stable pour éviter qu'elle ne retombe sur le dos, ouvrir délicatement la bouche la couvrir, pour limiter la sensation de froid. Cette position facilitera la respiration et, si des vomissements apparaissent, ils pourront s'évacuer par la bouche, et non pas dans les bronches.
- S'il existe des risques d'atteinte de la colonne vertébrale (malaise suivi d'une chute importante par exemple), prenez les mesures nécessaires (ne pas bouger la victime et lui maintenir la tête).



- **Appeler les urgences médicales** (en France le 15 pour le SAMU, le 18 pour les Pompiers, ou le 112 dans toute l'Union Européenne) **pour transmettre tous les renseignements collectés et avoir un avis médical.**
- **Ne raccrocher que lorsque l'opérateur vous y invite.**
- **En attendant les secours, rester à côté de la victime pour la réconforter et la surveiller.**
- **En cas d'aggravation, rappeler le SAMU (15).**

En règle générale, sauf exception motivée (déshydratation avérée, diabétique en déséquilibre, ...)

- **NE JAMAIS donner à boire à un blessé**
- **NE JAMAIS déplacer un blessé ou essayer de le sortir d'un véhicule (sauf danger de mort, en particulier en contexte routier)**
- **NE JAMAIS transporter un blessé grave dans sa propre voiture.**

En résumé :

- **Sécuriser la zone**
- **Couvrir la victime**
- **Alerter = 15, 18 ou 112**
- **Stimuler la victime, et lui parler**
- **Surveiller la ventilation et la circulation sanguine de la victime. »**

2

Que faire face à un arrêt cardiaque ?

Tout le monde peut sauver une vie !

L'utilisation du défibrillateur peut se faire sans aucune formation préalable : suivez les instructions vocales de l'appareil.

L'utilisation du défibrillateur ne comporte aucun danger.

Il faut l'utiliser, si vous l'avez à disposition, chez l'adulte, l'enfant ou le nourrisson.

(DEA = défibrillateur entièrement automatique)

Constat :

- La personne est inconsciente, ne réagit pas quand on lui parle, quand on la touche.
- La personne ne respire pas ou respire mal : son ventre ou son thorax ne se soulève pas ou encore les mouvements de la respiration sont anormaux.
- Vous avez un doute sur la présence de respiration.

EN SAVOIR PLUS :

Un bon résumé figure sur le site de l'encyclopédie grand public :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Malaise_\(premiers_secours\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Malaise_(premiers_secours))

La notion grand public de « **malaise** » en premiers secours est plus large que la notion médicale (malaise vagal, lipothymie et syncope) : elle regroupe des maladies et des traumatismes cachés. Parmi les causes communes de malaise, on trouve les accidents vasculaires cérébraux (attaque cérébrale), les infarctus du myocarde (crise ou attaque cardiaque), les crises d'épilepsie, les crises d'asthme, le diabète sucré, l'hypoglycémie, les allergies, le collapsus cardiovasculaire (ou état de choc), les baisses de tension artérielle (notamment malaise vagal, par exemple à la suite d'une émotion), le stress... Les signes et plaintes seuls ne suffisent pas à déterminer l'origine du malaise ; en tant que témoin, sauveteur ou secouriste, on ne peut pas connaître la cause – et on n'en a d'ailleurs pas besoin. La conduite à tenir est donc la même quel que soit le malaise : protéger, interroger, observer, mettre au repos, alerter les urgences médicales.

La victime se plaint généralement d'une sensation pénible et angoissante, parfois douloureuse. Il faut noter que souvent, la victime ne peut déterminer l'origine du trouble qu'elle ressent. Si l'état initial de la personne n'est pas inquiétant (la personne est consciente), l'affection cachée peut toutefois être grave et entraîner une détresse vitale. Il convient donc de prendre impérativement l'avis d'un médecin qui fera un diagnostic (par exemple contacter le médecin du SAMU en téléphonant au « 15 » en France, composer le « 112 » dans tout autre pays de l'Union européenne), et déterminera si le malaise est bénin ou grave et décidera de la meilleure conduite à tenir.

3 GESTES POUR UNE VIE

1/ Appeler le 15 :

(SAMU) POUR DONNER L'ALERTE.



© Fédération Française de Cardiologie

- Décrire ce que l'on a vu et l'état de la victime : elle est inconsciente, elle ne respire pas...
- Donner l'adresse précise du lieu où se trouve la victime.
- Dire ce qui a été fait ou ce qui est fait : « On l'a étendue, on a commencé le massage cardiaque »
- Ne pas raccrocher avant que la personne du SAMU ne le précise.

2 / MASSER LE COEUR :

DE LA VICTIME ET, SI VOUS LE POUVEZ, PRATIQUEZ LE BOUCHE-À-BOUCHE EN ALTERNANCE.

- Allonger la victime sur une surface dure.
 - Se mettre à genoux contre la victime, sur le côté.
 - Positionner les mains l'une sur l'autre, au milieu du thorax, entre les deux seins, les bras bien tendus.
 - Appuyer de tout son poids, bien au-dessus : ce ne sont pas les bras ni les mains qui appuient mais tout le corps.



© Fédération Française de Cardiologie

- Ce sont des pressions fortes : enfoncer les mains de 5 à 6 cm dans la poitrine, et remontez bien les mains entre chaque pression pour faire circuler le sang.
- Effectuer les pressions sur un rythme régulier, environ 2 par seconde (100 par minute).
- En alternance, on peut effectuer deux insufflations, ou bouche-à-bouche, toutes les 30 pressions.
- Reprendre ensuite le massage cardiaque à un rythme de 100 pressions par minute soit presque 2 par seconde.

3 / DÉFIBRILLER :

À L'AIDE D'UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE.

Très simple d'utilisation, cet appareil guide vocalement, étape par étape, et garantit une utilisation sans risque.

- Les défibrillateurs sont disponibles à la Mairie, au Complexe du Jagan, au Stade JM Fages (l'été, à la piscine), au gymnase, au Stade Carpenté, un défibrillateur mobile est à disposition des associations.



- Si on dispose d'un défibrillateur automatisé externe, on l'utilise au bout de 2 minutes de massage cardiaque.

UTILISATION DU DAE (DÉFIBRILLATEUR ENTièrement AUTOMATIQUE :

- Mettez à nu le thorax de la victime
- Mettez le défibrillateur en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt

Suivez impérativement les instructions vocales et/ou visuelles :

- Mettez en place les électrodes et connectez-les. La position des électrodes doit être conforme au schéma visible sur les électrodes ou sur leur emballage
 - Le DAE lance l'analyse et demande de ne pas toucher la victime

Si le choc est nécessaire, le DAE l'annonce et demande de se tenir à distance de la victime :

- Assurez-vous que personne ne touche la victime
- Appuyez sur le bouton choc clignotant quand l'appareil le demande ou laissez le DAE déclencher le choc

Si le choc n'est pas nécessaire, le DAE propose de réaliser les manoeuvres de RCP (Réanimation Cardio-Pulmonaire) :

- Débutez ou reprenez immédiatement les manoeuvres de RCP
- Continuez en suivant les recommandations du DAE

Continuez à suivre les recommandations du DAE jusqu'à l'arrivée des secours ou l'apparition de signes de vie.

- S'il n'y en a pas à proximité, on masse sans s'arrêter jusqu'à l'arrivée des secours.

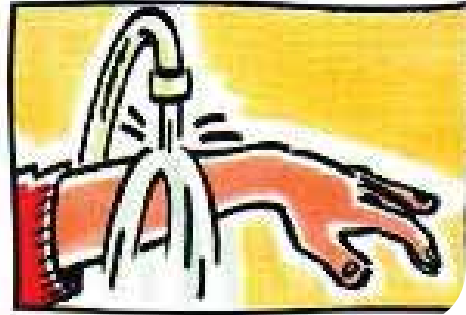
3

Brûlure

Règles de base

Conduite à tenir face à une brûlure :

1. **Refroidir la surface brûlée** par ruissellement d'eau du robinet tempérée (15 à 25°C) au plus tard dans les 30 minutes suivant la brûlure ; **pas de glaçon, pas d'huile, pas de pomme de terre... !**
2. **En parallèle, retirer les vêtements**, s'ils n'adhèrent pas à la peau



Conduite à tenir face à une brûlure simple :

- Poursuivre le refroidissement, jusqu'à disparition de la douleur
- Ne jamais percer les cloques : les protéger par un pansement stérile
- Demander un avis médical :
 - En l'absence de vaccination antitétanique valide
 - S'il s'agit d'un enfant ou d'un nourrisson
 - En cas d'apparition, dans les jours qui suivent, de fièvre, d'une zone chaude, rouge, gonflée ou douloureuse

Conduite à tenir face à une brûlure grave :

- Alerter les secours (**18 – 15 – 112**)
- Poursuivre le refroidissement selon les consignes données
- Installer la victime en position adaptée, après refroidissement : allongée ou assise en cas de gêne respiratoire
- Protéger, si possible par un drap propre, sans recouvrir la partie brûlée
- Surveiller continuellement

Conduite à tenir face à une brûlure par produit chimique :

- Alerter les secours (18 – 15 – 112)
- Arroser immédiatement selon les consignes données :
 - l'ensemble du corps en cas de projection sur les vêtements ou la peau
 - l'oeil, s'il est atteint, en veillant à ce que l'eau de lavage ne coule pas sur l'autre oeil
- Ôter les vêtements imbibés de produits en se protégeant soi-même
- Ne jamais faire vomir ou boire, en cas d'ingestion de produit chimique
- Conserver l'emballage du produit en cause

4

Piqûre - Morsure

Règles de base

Conduite à tenir face à une victime d'une piqûre ou d'une morsure :

PIQÛRE D'INSECTE

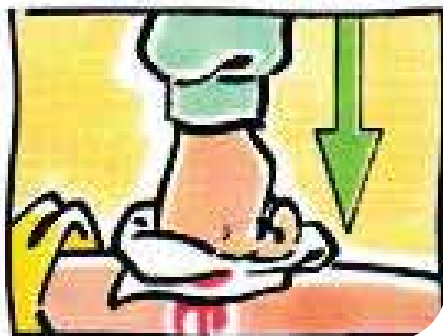
- Retirer le dard qui a permis à l'insecte d'injecter le venin, s'il est présent, sans écraser la poche à venin
- Limiter la douleur et le gonflement en appliquant du froid ;
- Prenez un avis médical auprès du centre 15 ou, aller consulter votre médecin, si la douleur et le gonflement persistent ou si la rougeur s'étend.
- Si la piqûre siège dans la bouche ou la gorge, demander à la victime de sucer de la glace ;

MORSURE DE SERPENT

- Allonger la victime, lui demander de rester calme et la rassurer ;
- Demander à la victime de rester immobile, mettre un bandage serré sur la zone où le serpent a mordu (sans toutefois que ce soit un garrot),
- Immobiliser le membre ou éviter de le bouger
- Appeler immédiatement les secours (**15 - 18 - 112**)

MORSURE D'ANIMAL

- S'assurer qu'il n'y a plus de danger vis-à-vis de l'animal ;
- Appeler immédiatement les secours et les forces de l'ordre si animal errant (**15 - 17 - 18 - 112**)
- Si la victime présente un saignement abondant, l'allonger et appuyer directement sur la plaie



- Si la plaie ne saigne pas abondamment, la laver avec de l'eau et du savon
- Demander un avis médical (**15**) vis-à-vis du risque infectieux

5

Noyade

Règles de base

Conduite à tenir face à un noyé :

INCONSCIENT

- Allonger la victime sur le dos, libérer les voies aériennes ;
- Elle ne respire pas : le ventre et la poitrine ne bougent pas
- Faire des compressions thoraciques (centre de la poitrine)
- Faire le bouche à bouche si vous connaissez le geste
- Assurer la mise en oeuvre d'une défibrillation précoce (à l'aide d'un DEA = défibrillateur entièrement automatique).



CONSCIENT

- Mettre la victime au repos = en position :
 - allongée, le plus souvent possible ;
 - assise en cas de difficultés à respirer ;
 - sinon dans la position où elle se sent le mieux.
- Rassurer la victime en lui parlant régulièrement.
- Réchauffez la victime, jusqu'à l'arrivée des secours.

6

Chute : Fracture / Entorse / Luxation

Règles de base

Conduite à tenir face à une victime ayant fait une chute :

La victime se plaint d'un traumatisme au niveau des membres supérieur ou inférieur :

- Une immobilisation du membre atteint est préconisée. (*Éviter que la victime ne bouge le membre atteint*).
- Alerter ou faire alerter les secours.

La victime se plaint d'un traumatisme de la tête et/ou du cou et/ou du dos :

- Recommander à la victime de ne pas bouger et en particulier de ne plus bouger la tête.
- Alerter ou faire alerter les secours.

7

Étouffement par inhalation de corps étrangers

Règles de base

L'obstruction est totale quand la victime ne peut plus parler (*ou crier ou pleurer pour un enfant*), ne peut plus tousser ni respirer. Elle porte les mains à son cou.

C'est une urgence absolue : si rien n'est fait dans l'immédiat, elle va devenir inconsciente puis son coeur va s'arrêter.

Conduite à tenir face à un étouffement par corps étranger :

Commencer par réaliser entre 1 et 5 tapes MAXIMUM dans le dos (*les tapes dans le dos ont pour but créer des vibrations pour faire bouger l'objet et l'expulser*).

- Avec le plat de la main
- Entre les omoplates (haut et milieu du dos)
- De façon vigoureuse



Si la technique s'avère inefficace, réaliser la manœuvre de Heimlich (compression abdominale) :

1. Se positionner derrière la victime, contre son dos
2. Point fermé entre le bas du sternum et le nombril
3. Tirer franchement en arrière en remontant vers le haut en créant une virgule : réaliser entre 1 et 5 compressions abdominales maximum

NB 1 :

Chez le bébé, la manœuvre de Heimlich est plus simplement réalisée en posant l'enfant à plat ventre sur ses genoux, la tête en avant inclinée vers le bas, face contre terre

NB 2 : La méthode ou manœuvre de Heimlich est un **geste de premiers secours INDISPENSABLE à connaître** permettant la libération des voies aériennes chez l'adulte et l'enfant de plus d'un an.

Elle a été décrite pour la première fois par Henry J. Heimlich en 1974 et sert en cas d'obstruction des voies aériennes par un corps étranger.

8

Plaie

Règles de base

Conduite à tenir face à une plaie :

- Ne jamais retirer un corps étranger, cela accentue le saignement
- Mettre la personne allongée au sol sauf pour :
 - Plaie du thorax : on le met en position assise
 - Plaie de l'abdomen (ventre) : on le met sur le dos les jambes fléchies
 - Plaie de l'oeil : sur le dos, yeux fermés, demander de ne pas bouger la tête
- Couvrir la victime
- Appeler les secours (**15 – ou 18 – ou 112**)
- La réconforter
- La surveiller en attendant les secours

9

Coup de chaleur

Règles de base

Conduite à tenir face à une victime d'un coup de chaleur :

- Installer la victime à l'abri, dans un endroit frais, climatisé si possible
- Mettre la victime au repos, généralement en position allongée
- Recouvrir la victime d'un linge humide, utiliser un brumisateur ou un ventilateur pour la refroidir.
- Si la victime est consciente et ne vomit pas, lui donner de l'eau à boire par petites gorgées
- Consultez systématiquement un médecin, même dans les cas simples où l'état de la personne s'améliore rapidement.

NB 1 : Tout le monde, sans exception, est susceptible d'y être exposé. Notons que les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes malades sont plus exposés à la survenue d'un coup de chaleur.

NB 2 : En l'absence de prise en charge par une action de secours, **l'évolution de la situation peut être mortelle.**

Sources d'informations :

- Revue officielle de la Fédération française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif
- Fédération Française de Cardiologie

Remerciements : Sapeurs-Pompiers de la Caserne Jean Longagne de Grenade

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES SECOURS, CES COMPORTEMENTS PEUVENT SAUVER DES VIES.

LES GESTES D'URGENCE

SI QUELQU'UN A ÉTÉ BLESSÉ AUTOUR DE VOUS



PUIS APPELEZ LES SECOURS : 15 SAMU 18 POMPIERS 112 N° EUROPÉEN 114



PRÉVENTION

Avant l'arrivée des secours, quelques réflexes peuvent sauver des vies. Formez-vous aux gestes d'urgence. RDV sur <https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Les-gestes-qui-sauvent>





MARCEL ROCHEFORT

Qui ne souvient pas de Marcel ?

Cadet d'une fratrie de 4 soeurs, Marcel est né le 25 septembre 1930 et nous a quittés le 29 décembre 2018.

Ses parents tenaient un magasin autour de la Halle dans lequel son père exerçait le métier d'artisan peintre.

Petit garçon, Marcel a effectué sa scolarité à Grenade : les matins étaient consacrés aux devoirs et cours complémentaires ; les après-midis, aux activités manuelles (bricolage,...).

Mais Marcel était dévoré par une passion : le dessin.

Il sera admis aux beaux-arts de Toulouse où il suivra les cours tous les après-midis de la semaine. Dès son entrée, il commencera à peindre des tableaux pour son plaisir personnel (paysage et animaux principalement) et exposera ses toiles dans le magasin familial.

Quelques années plus tard, Marcel deviendra peintre-décorateur-vitrier très doué. Il peindra quelques noms de maires à l'accueil de la Mairie et commencera à exercer son métier dans diverses entreprises toulousaines pour enfin ouvrir son propre commerce à Grenade.

Marcel se mariera avec Yvette Bertini et aura un fils Georges. La 1^{ère} maison qu'ils habiteront sera « la maison carrée » : celle aux volets bleus qui fait angle entre la route de Montaigut et l'avenue Lazare Carnot. Ils feront ensuite construire une villa à l'angle de la route de Montaigut et la rue Chaupy.

Marcel était aussi actif dans le milieu associatif de Grenade : les patineurs entre 1949 et 1951 puis le Comité d'Organisation du Carnaval.

A l'époque, moult associations participaient au Carnaval en construisant leurs propres chars (patins, rugby,...).

Marcel et son équipe, composée d'hommes, femmes et artisans de Grenade, fabriquaient le char de la reine et des demoiselles d'honneur, ainsi que les costumes.

Il fallait d'abord construire « la carcasse » en grillage pour en donner la forme, puis garnir cette structure de papier journal. Une fois ces étapes réalisées, le char était décoré : peinture, fleurs naturelles au dernier moment.

Avant chaque défilé, un bal avait lieu pour élire la reine et les demoiselles d'honneur, toutes grenadaines. Une population nombreuse assistait à ce spectacle.

Le 1^{er} carnaval eut lieu en 1960 et le char représentait Sainte cécile en forme de lyre ; l'année suivante, le canotier de Charles Trenet !

Un jour, un dirigeant du Carnaval de Nice demanda même à Marcel de rejoindre son équipe sur la côte, mais il refusa... !

Marcel était un homme gai, rieur, excellent imitateur de Bourvil et Jacques Tati, et possédait un sens de la répartie bien à lui.

Puis vint le temps pour Marcel de « raccrocher » et de profiter paisiblement de sa retraite.

« Il est important de conserver la mémoire de tous ces anciens qui ont fait connaître Grenade bien au-delà du village.

Un précieux héritage qu'il faut conserver ».

Mado

Conseils Municipaux

Extraits des Compte-rendus

L'intégralité des compte-rendus des délibérations des différents Conseils Municipaux est disponible : [en Mairie](#) et sur le site www.mairie-grenade.fr

Conseil Municipal du 09 avril 2019

N° 09/2019 - Revitalisation du centre-bourg / Aménagement Entrée de Ville - Intersection allées Alsace Lorraine - Quai de Garonne (tranche 2) : Demande de subvention au Département et à la Région.

Vu la décision du Maire n° 02/2019 en date du 15.01.2019 sollicitant l'aide financière de l'Etat au titre du Contrat de Ruralité du PETR du Pays Tolosan - programmation 2019,

Considérant que cette entrée de ville est la seule à avoir conservée au cours des années une vue panoramique sur la bastide qui permet de comprendre d'un seul regard le choix d'implantation original du bourg, sur un plateau qui domine les terres agricoles inondables,

Considérant que le réaménagement de cette entrée de ville doit permettre de redécouvrir et de mettre en valeur ce socle urbain qui forme l'assise de la bastide,

Considérant le coût prévisionnel de cette opération, à savoir 666 880 € HT,

il a été décidé :

- de demander une aide financière pour l'opération « Revitalisation du centre-bourg / Aménagement Entrée de Ville : intersection allées Alsace Lorraine - Quai de Garonne (tranche 2) »
 - au Conseil Départemental de la Haute-Garonne, au titre à la programmation 2019 du Contrat de Territoire,
 - à la Région Occitanie,
- d'approuver le coût de l'opération, sur la base du plan de financement suivant :

Dépenses	Coût prévu HT	TVA	TTC
Travaux - dépenses à financer	666 880.00 €	133 376.00 €	800 256.00 €

Recettes	
Etat - Contrat de Ruralité 2019	190 728.00 €
La Région	120 000.00 €
Le Conseil Départemental - Contrat de Territoire 2019	142 460.00 €
Commune de Grenade	213 692.00 €
Sous-total	666 880.00 €
Commune de Grenade (TVA 20%)	133 376.00 €
TOTAL	800 256.00 €

- de s'engager à démarrer les travaux dans l'année de programmation.

N° 30/2019 - Extension et la rénovation du réseau d'éclairage public entre la rue Quai de Garonne et la RD17.

M. LACOME, 1er Adjoint, expose :

Suite à la demande de la commune du 1er octobre 2018 concernant l'extension et la rénovation du réseau d'éclairage public entre la rue Quai de Garonne et la RD17, le SDEHG a réalisé l'Avant-Projet Sommaire de l'opération suivante :

- Dépose de 7 appareils d'éclairage public vétustes.
- Dépose des feux tricolore et de l'armoire de commande.
- Construction d'un réseau souterrain d'éclairage public de 490 de longueur en conducteur U1000 RO2V.
- Fourniture et pose de cinq ensembles d'éclairage public composés chacun d'un mât aiguille de huit de hauteur et supportant cinq projecteurs à LED 28W.
- Fourniture et pose de quatorze ensembles d'éclairage public composés chacun d'un candélabre cylindro-conique de 7 m de hauteur supportant un appareil à LED 36W.
- Fourniture et pose de trois ensembles d'éclairage public composés chacun d'un candélabre cylindro-conique de 6 m de hauteur équipé d'une crosse double et supportant deux appareils à LED 24W.

L'exigence d'éclairement respectera les conditions suivantes :

Utilisateurs multiples (véhicules cyclistes piétons), le nombre de véhicules est inférieur à 7000/jours sans stationnement avec une vitesse estimée entre 30 et 50 Km/h. Dans ces conditions l'objectif est fixé à la classe Me3c (14 lux moyen avec une uniformité de 0,4) au sens de la norme d'éclairage EN 13-201.

Pour les parkings, avec une vitesse estimée entre 0 et 30 Km/h les études d'éclairement permettront d'obtenir les exigences photométriques correspondant à la classe S4 (5 lux) au sens de la norme d'éclairage EN 13-201.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

□ TVA (récupérée par le SDEHG)	30 315 €
□ Part SDEHG	117 229 €
□ Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	44 956 €
<hr/>	
Total	192 500 €

Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Dès réception de cette délibération, les services techniques du Syndicat pourront finaliser l'étude et le plan d'exécution sera transmis à la commune pour validation avant planification des travaux.

Entendu l'exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve l'Avant-Projet Sommaire présenté,
- décide de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG. Dans ce cas, l'annuité correspondante, qui sera fonction du taux d'intérêt obtenu lors de la souscription, est estimée à environ 4 359€ sur la base d'un emprunt de 12 ans et sera imputée au compte 6554 en section de fonctionnement du budget communal.

Expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal de la Ville de Grenade

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, le journal municipal réserve une page de libre expression aux groupes politiques. Les textes qui y sont publiés relèvent de la seule responsabilité des groupes signataires.

Lors de la séance du 9 avril, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2019.

Les principaux objectifs restent ceux poursuivis depuis le début de notre mandature, à savoir, d'une part, la maîtrise des dépenses de fonctionnement sans augmentation des taux d'imposition locaux, ni des tarifs périscolaires depuis 4 ans, tout en maintenant un niveau constant des services à la population et des subventions allouées aux associations ; et, d'autre part, le désendettement de la Commune. Malgré l'impact considérable de l'emprunt AUXIFIP, dit toxique, contracté en 2004 pour la construction de la gendarmerie, les efforts consentis portent leurs fruits et les investissements 2019, d'un montant de 2 787 000 euros, seront réalisés sans emprunt. Ils seront essentiellement affectés à la modernisation des divers équipements, à la rénovation du patrimoine, ainsi qu'à l'urbanisation et voiries avec notamment trois projets majeurs : la réfection de la rue Roquemaurel (Allées Sébastopol / Allées Alsace Lorraine), celle de la rue Gambetta (Halle/ Allées Sébastopol) classée « départementale » et financée de concert par la Commune et le Département ; puis l'entrée de ville (route d'Ondes & quai de Garonne) qui est un programme de sécurisation mené en partenariat avec le Département, la Région, le SDEHG et Réseau 31, et constituera l'achèvement de l'aménagement du quai de Garonne.

Nous souhaitons également partager deux informations, récemment communiquées par les pouvoirs publics : l'une concerne la revalorisation des bases fiscales des taxes foncières d'environ 2,2%, qui entraînera *ipso facto* une augmentation corrélative du montant de votre impôt foncier (**encore une fois, la Commune, quant à elle, n'augmentera pas ses taux d'imposition appliqués à ces bases fiscales**) ; l'autre concerne la poursuite du dégrèvement progressif de la taxe d'habitation pour les résidences principales, qui atteindra 100% en 2020.

A savoir si l'État, qui a versé à la collectivité le manque à gagner pour 2018, pérennisera l'octroi annuel d'une attribution compensatrice...

Tous Unis pour Grenade et Saint - Caprais

Chères Grenadaines, Chers Grenadains,

A l'approche de la période estivale, nous avons voulu attirer l'attention de la majorité municipale sur les enjeux de la réforme de la Fonction publique actuellement en discussion au sein de l'Assemblée Nationale qui sera votée d'ici fin juillet et qui prévoit, en plus de la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires dans nos communes, nos écoles, nos hôpitaux, le recours massif aux contractuels... décisions gouvernementales qui induisent un nouveau recul, dès janvier 2020, des services publics dans nos territoires péri-urbains et ruraux et un accroissement de la précarité des personnels. Cette situation est particulièrement inquiétante car nous avons tous besoin des services publics dans notre vie quotidienne : en particulier nos enfants, les personnes âgées ou handicapées... Le service public garantit le respect des valeurs d'égalité et de solidarité auxquelles sont sommes profondément attachés.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Véronique Volto, Philippe Bourbon, Sylvie Beuillé, Conseillers municipaux

Les élus de cette liste n'ont pas communiqué sur ce bulletin.

Pierre Crépel, élu du Groupe « J'aime Grenade et Saint Caprais »

8 mai 1945 - Cérémonie commémorative

Chaque année, élus, officiels, anciens combattants et une foule nombreuse commémorent le 8 mai 1945. Le premier dépôt de gerbe a eu lieu à 10 h au Monument aux Morts de Saint-Caprais. Ensuite, rendez-vous à Grenade, sous la Halle, pour le traditionnel défilé. Le cortège s'est déplacé jusqu'au Monument aux Morts pour procéder à la cérémonie officielle ainsi qu'au dépôt de gerbes.

Merci aux porte-drapeaux et à la fanfare « Le Réveil Mervillois » pour leur participation.



SAINT-CAPRAIS



GRENADE



29 et 30 avril - Printemps des poètes

Les 29 et 30 avril dernier, la bibliothèque a fêté le « Printemps des Poètes », avec Emile « l'homme qui lit tout », les lectures de Pascale Anton à travers le partage de son ouvrage « L'instant de Pouché », et la remise des prix pour le concours photo sur le thème « A bicyclette... ».

Ce fut un beau moment. Merci à tous les participants.



Remise des prix concours photos



Emile « L'Homme qui lit tout »



Emile « L'Homme qui lit tout »



Lectures de Pascale Anton

Espace Halle & Arts

Exposition Photographique d'Anne-Marie Pugens

Du 2 au 31 mai 2019

Cuba est une île dans les Caraïbes, bien sûr chargée d'histoire, avec le Che et Fidel qui sont toujours présents. De la Havane, en passant par Trinidad, Cienfuegos et Santiago de Cuba berceau de la révolution, Anne-Marie vous fait découvrir cette population digne et courageuse, au rythme de ses photographies de voyage.



Exposition de Peinture et Sculpture de Laure Vieusse

Du samedi 1^{er} juin au jeudi 27 juin

Pour ce mois de juin découvrez, Laure Vieusse, diplômée d'histoire de l'art et d'archéologie à Toulouse, qui expose en France et à l'International depuis 1997. Dans les créations de Laure, l'Homme est en harmonie avec l'environnement. La Nature, les arbres sont des personnages à part entière. Les corps stylisés se mêlent, se soutiennent, les rapports humains sont mis en scène dans leur diversité, leur complexité, leur ambiguïté et leur unité. L'énergie transmise par la danse de ces individus mis à nu délivre un message d'espoir par un mouvement ascendant.



Exposition : Tiébélé et le Pays Kasena de l'association l'Autan et l'Harmattan

Du samedi 29 juin au lundi 29 juillet

En juillet, partez en voyage en Afrique avec l'association l'Autan et l'Harmattan qui nous invite à découvrir la culture millénaire de Tiébélé et le Pays Kasena, à travers des photos, des peintures et des objets du quotidien. Le Pays Kasena se situe à la frontière sud du Burkina Faso et nord du Ghana. Il fait partie du grand groupe Gurunsi. La ville de Tiébélé abrite la cour royale et ses cases de terre peintes par les femmes, des constructions traditionnelles rondes, rectangulaires ou en forme de huit.



Exposition d'Orient d'Hassan et Hussein Kourdi & Fatima Zouaoui

Du samedi 29 juin au lundi 29 juillet

Le mois d'août est placé sous le signe de l'Orient. Hassan et Hussein Kourdi, originaires d'Alep en Syrie, exposent leurs oeuvres qui mêlent à la fois la peinture et la calligraphie comme technique mixte remplie de couleurs. Fatima Zouaoui, elle, combine matières et couleurs dans lesquelles elle puise son inspiration créant un univers onirique et poétique très personnel.



Service billetterie 2019

Ce sont les grandes vacances, et pour en profiter au maximum, pensez au service Billetterie de l'Office de Tourisme ! Plus pratique, plus rapide, et surtout moins cher ! Pourquoi hésiter plus longtemps ?

Partez à la découverte de magnifiques sites à moins d'une heure de route de chez vous et bénéficiez de réductions pour toute la famille. Tout en faisant des économies, passez la journée à la Cité de l'Espace, à Animaparc, ou au Labyrinthe de Merville. Fabriquez votre farine Bio avec Gilles au Moulin de Brignemont. Faites un bond dans le passé avec la Maison du Potier de Cox, où 4 siècles de fabrication de terres vernissées locales sont retracés. Pour finir, initiez-vous au Swin Golf avec les Taillades au Grès.

Nouveauté 2019 : Offrez une balade à dos d'âne bâti à votre bout de chou à l'Asinerie d'en Manaou, ou profitez du billet combiné pour le Labyrinthe de Merville où les secrets du château vous seront dévoilés dans leur intégralité.

Le programme des rendez-vous aux Jardins

Cette année la manifestation proposée par le ministère de la Culture et de la Communication a pour thème « les animaux au jardin ».

L'occasion de découvrir les jardins des Hauts Tolosans du vendredi 7 juin au dimanche 9 juin 2019...
Demandez vite le programme à l'Office de Tourisme.

Le programme des visites de l'été 2019

Cet été, l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans vous a concocté un programme des « visites de l'été » qui ravira petits et grands ! A découvrir : des nouveautés, des coups de coeur, et toujours, des valeurs sûres pour faire le plein de découvertes et de bons moments partagés ! A vos agendas ! Voici la sélection des visites se déroulant à Grenade, retrouvez vite le programme complet à l'Office de Tourisme.

Grenade, Secrets de Bastide : Visite guidée Les jeudis 18 juillet, et 8, 15, 22 et 29 août 2019 à 16h

On veut tous être incollables sur l'histoire de Grenade! Notre guide, Chantal, nous emmène pour un voyage dans le temps. Au cours de la visite, belle surprise pour ceux qui ont toujours voulu savoir ce qui se trouve à l'intérieur de la halle. On découvre en vidéo des lieux inaccessibles au public. Réalité augmentée et tablette nous transportent au coeur des secrets de la bastide.

Pratique : Renseignements à l'Office de Tourisme.



Jeux, indices et devinettes : Visite guidée Les mercredis 10 juillet, et 28 août 2019 à 16h

Au fil des rues et des endroits disparus, Chantal nous révèle des anecdotes que seuls de « véritables » Grenadains connaissent... Indices à découvrir, détails cachés, devinettes... Téléphone en main, on joue au jeu des comparaisons entre hier et aujourd'hui. Sur le chemin, on fait la connaissance de personnages insolites qui ont rythmé la vie de la bastide à une certaine époque : la troupe de cors de chasse, les canotiers, les hôteliers du grand café Barcouda et bien d'autres...

Pratique : Renseignements à l'Office de Tourisme.



Office de Tourisme Hauts Tolosans
38 rue Victor Hugo - 31330 GRENADE
05 61 82 93 85 - tourisme@hautstolosans.fr - www.tourisme.hautstolosans.fr

Conseil Départemental de la Haute-Garonne



Mesdames, Messieurs, Chères Grenadaines, Chers Grenadains,

Une décision importante vient d'être actée entre le Conseil départemental de la Haute-Garonne et Toulouse métropole : la signature par le Président Méric et le Président Moudenc du protocole d'accord de coopération entre les deux collectivités pour les huit années à venir, dans un souci d'efficacité, de progrès et de cohésion, protocole qui aura des répercussions directes dans nos communes du nord ouest toulousain, car il porte aussi bien sur la mobilité, que sur le desserrement économique, la qualité de vie, le vivre-ensemble et le rayonnement européen de nos territoires.

Afin de relever le défi des mobilités, je citerai la coordination des autorités organisatrices de la mobilité, la complémentarité des mobilités douces permettant de garantir les continuités territoriales en concertation avec les partenaires associatifs concernés qui apporteront la connaissance des usages et des contraintes et le covoiturage qui sera mieux articulé entre la métropole et hors métropole afin de favoriser la cohérence et la sécurisation des aires de covoiturage.

En ce qui concerne les infrastructures routières, le projet de pont sur la Garonne, ainsi que la déviation de Seilh sont envisagés par Toulouse métropole sur les tracés initialement étudiés par le Conseil départemental. Ces projets constituent une liaison inter autoroutière entre l'A 62 et l'A 621. Toulouse métropole et le Conseil départemental solliciteront en complément de leur participation financière à hauteur de 120 millions d'euro, l'Etat et la Région Occitanie afin de cofinancer ces projets structurants tant à l'échelle locale, régionale ou nationale, d'autant que cela facilitera la desserte du futur parc des expositions, avec de plus, l'aménagement de la RD 2 (35 millions d'euro) et le prolongement de la RD 902 (63 millions d'euro).

Ce protocole prévoit également la coordination des implantations économiques, zones d'activités et filières, de développer les usages et services numériques, de relancer la coopération touristique et d'accentuer le rayonnement européen de la Métropole et du Département.

Du point de vue environnemental, il s'agit de garantir la ressource en eau, favoriser une politique de l'habitat plus efficace (rénovation énergétique des logements, adaptation des logements aux personnes dépendantes, âgées ou en situation de handicap), œuvrer pour la transition énergétique, la qualité de l'air et le développement durable, en particulier par la protection des espaces naturels sensibles, les échanges de bonnes pratiques pour des projets de construction ou de réhabilitation, ou encore la collecte de la valorisation des bio-déchets dans les écoles et les collèges...

Afin de soutenir l'agriculture urbaine et péri-urbaine, le protocole d'accord prévoit de développer l'approvisionnement local pour la restauration collective et favoriser l'agriculture biologique et des circuits courts. Le protocole d'accord vise à garantir le « vivre-ensemble » par l'accès à la culture, la prévention et la lutte contre la pauvreté. Il répond donc aux besoins de nos territoires en améliorant considérablement nos conditions de vie.

Avec mon collègue Alain Julian, nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances.

Bien cordialement.

Véronique VOLTO,
Conseillère départementale du canton de Léguevin
Vice-Présidente en charge de l'action sociale Séniors

Permanence le samedi matin sur rdv (Espace Chiomento)
Tel : 05 34 33 32 08

Les Pieds Hauts Laidis

FORMATION DES ENCADRANTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Les encadrants du club Alpin de Grenade, dans un souci d'accompagnement des adhérents en toute sécurité, se forment tout au long de l'année.

Cette année 2019 sera principalement une année riche en formations :

- Formation secourisme hivernal effectuée en février.
- Le 27 avril, formation escalade dispensée par un instructeur diplômé au gymnase du collège Grand Selve à Grenade
- Stage d'une semaine fin juin, en vue de l'obtention du brevet fédéral d'initiateur randonnée alpine pour 2 de nos encadrants au club. Ils auront l'occasion de valider leurs acquis lors d'une traversée Pyrénéenne qui les mènera des granges d'Astau au-dessus de Luchon (depuis le village d'Oô au charme préservé que l'on vous conseille) jusqu'au refuge de la Rencluse en Espagne, avec en point d'orgue l'ascension du plus haut sommet des Pyrénées : Le pic de l'Anéto.

A noter également que depuis le 1^{er} mai 2019 est mise en place la licence mi-saison pour les nouveaux adhérents (réduction de 20% sur les licences - exemple tarif adulte 75,38€ au lieu de 95,20€).

N'hésitez pas à visiter notre site internet : www.clubalpingrenade31.ffcam.fr pour plus d'informations sur le club et les sorties proposées..



Les articles de cette rubrique nous sont transmis par les associations qui, à ce titre, sont responsables de leur contenu.

Gymnastique Volontaire

UN MANDAT ÉLECTIF QUI SE TERMINE

Le 13 juin prochain, notre Assemblée Générale élira son nouveau Bureau. Déjà en mars 2017, nous avons annoncé que le Bureau actuel ne se représenterait pas et en Janvier dernier nous sollicitons à nouveau les bonnes volontés pour venir nous rejoindre.

Après 3 mandats consécutifs, soit 12 années au service de l'Association, le Bureau, dans sa grande majorité, souhaite en effet passer le relais et trouver des bénévoles qui acceptent les responsabilités qui en découlent.

C'est une page qui se tournera bientôt

L'heure n'est pas à la nostalgie mais au bilan : avec ses bénévoles, ses animateurs, ses adhérents, la GV a grandi en doublant le nombre de ses adeptes, elle s'est structurée en se conformant aux exigences actuelles du monde du travail et connaît une belle notoriété dans notre ville. Nous y avons travaillé dans la bonne humeur et la

confiance pour que la GV soit un lieu convivial du « sport pour tous ».

Dates à retenir :

- **Le 24 mai : Repas annuel**
- **Le 13 juin : Assemblée Générale et Election du nouveau Bureau**
- **Le 14 juin : spectacle des enfants sous la Halle**



Contacts	Téléphone	Email
Annick Girardot	06 09 36 02 84	agvgrenade@gmail.com
Sylvie Loras	05 61 82 97 74	
Gilda Mathieu	05 61 82 55 88	
Cathy Guitard	05 61 82 77 10	

Notre site : gvgrenade.canalblog.com

Cercle Nautique de Grenade & Castelnau d'Estretfonds (CNGC) - depuis 1931

Après les beaux résultats de l'indoor régional de décembre, notre club s'est présenté à l'Aviron Indoor national au stade Charléty le samedi 9 février. Les courses se sont enchaînées pour le plus grand bonheur du public qui pouvait suivre à l'écran leur évolution et supporter ses favoris et amis sur les ergomètres.

Quatre filles du CNGC se sont déplacées, coachées par leur entraîneur Jean-Paul BEAUTES. Bilan de cette belle journée : 2 médailles pour Sophie DUBOCAGE, l'or en sprint et l'argent sur 2000m. Nous pouvons noter les très belles performances d'Emilie BERTOL en juniore et en séniore élite poids légers de Laura RIPOLL et Maurine LAURAS.

Le samedi 10 mars, à la fête de rivière de Sainte-Livrade, Sophie BUBOCAGE prend la première place de la catégorie sénior femme poids léger ; et la belle performance d'Emilie BERTOL en juniore, se classant 6^{ème}. Elles se préparent maintenant pour les championnats de zone qualificatif de France bateaux courts qui auront lieu à Cazaubon dans le Gers.

Dimanche le 17 mars, au marathon à l'aviron de Carnon, course de 42,195 km, Damien GRIMAL obtient la première place de sa catégorie avec un temps de 3h20 mn et la première place toutes catégories confondues. Séverine SALESSES, Grégory QUEVAL, Dominique PIZZUT et Jean-Pierre LHERM obtiennent la troisième place de leur catégorie en quatre de couple sans barreur.

Le club s'investit auprès des collèges dans le cadre



de l'animation rame en 5^{ème}. Quatre classes du collège Simone VEIL de Saint-Jory ont participé à cette animation sur ergomètre. Une grosse centaine de jeunes auront ainsi pratiqué l'aviron indoor au sein de leur collège et seront invités dans quelques jours au club pour essayer les bateaux.



Vous souhaitez découvrir un sport plein de valeurs humaines, nos encadrants, initiateurs et entraîneurs sont prêts à vous accueillir.

Suivez nos activités sur le site www.cngc.free.fr, sur www.instagram.com/cerclenautiquegrenadecastelnau et sur www.facebook.com/aviron.cngc

Et surtout sportez-vous bien.

Enfile tes baskets

ENVIE DE MARCHER, DE COURIR...???

L'association "Enfile tes baskets" vous rappelle qu'elle organise la 15^{ème} édition de sa traditionnelle course "Cap sur Grenade" :

le 1^{er} juin 2019

Tous les renseignements sont à retrouver sur son site "enfiletesbaskets.fr".

Association Enfile Tes Baskets

Foyer Rural

LA GRS BRILLE DE 1000 FEUX CETTE ANNEE AU FOYER RURAL DE GRENADE

Depuis maintenant 4 ans Le Foyer Rural propose de la gymnastique rythmique à ses adhérents.

Cette section évolue au fil des années et propose depuis deux ans une section compétition qui regroupe 23 gymnastes. Ces jeunes filles âgées de 8 à 12 ans ont participé cette saison à deux compétitions. Elles ont présenté des enchaînements en cerceaux et ballons.



Chacune des quatre équipes a su montrer de quoi elle était capable au jury et deux d'entre elles, les étoiles et les paillettes, ont gravi respectivement la seconde et troisième place du podium au championnat départemental UFOLEP.

Leur travail a été récompensé pour le plus grand bonheur de tous. La saison prochaine, un cours de baby GRS pour les 3-5 ans sera proposé le mercredi après-midi.

En attendant, nous vous donnons rendez-vous à la fête du Foyer Rural :

- le samedi 22 juin, salle de la Parenthèse pour le festival des trois coups : spectacles des ateliers enfants l'après-midi et des adultes le soir...
- le dimanche 23 juin à la Salle des Fêtes pour découvrir l'ensemble des activités du Foyer.

A noter d'ores et déjà dans vos agendas : la 9^{ème} édition du festival Grélin Grenade, aura lieu les 14 et 15 septembre 2019 !

Echanges et Cultures



Dans le cycle des « Conférences avec Geneviève Furnémont, au Cinéma L'Entract' », « VENISE, immortelle et lumineuse » a été présentée le 19 mars. Cette conférence très attendue a connu une très belle affluence.

Istrana est située à seulement 35 petits kilomètres de Venise. Claude Nadalin, président du Comité de jumelage Grenade-Istrana, a rappelé aux nombreux sympathisants présents que Grenade accueillera une délégation d'istranesi mi-juillet 2019.

Toujours au Cinéma L'Entract', le 2 avril 2019, avec les « Jardins du monde » Geneviève Furnémont nous a entraînés dans un voyage autour du monde parmi des « Jardins classiques, baroques, verticaux, potagers, cubistes, new-yorkais, exotiques, anglais, chinois, japonais, pédagogiques ... ». Printemps oblige, chaque « voyageur » a emporté une plante fleurie pour embellir son jardin !

Echanges et Cultures fera son Assemblée Générale « 2018-2019 » le jeudi 6 juin.

Nous vous donnons rendez-vous au prochain forum des Associations début septembre 2019, pour vos adhésions et inscriptions aux cours de langues.

A bientôt.

Quilles de Huit

DÉMARRAGE SAISON 2019



La saison sportive des quilles a démarré le dimanche 14 avril, à Grenade, avec le Trophée « La Bastide » qui fût une belle journée avec beaucoup de quilles abattues.

Les quilles de huit sont maintenant bien implantées à Grenade. Nos joueurs participent régulièrement aux championnats régionaux et aux rencontres amicales. Les championnats de France Individuel et par équipe sont la plus haute marche à gravir. Chaque année, le club de Grenade réussit à qualifier des joueurs dans ces championnats prestigieux.

Les Quilles de Huit à Grenade :

- Sport de plein air, accessible à tous,
- Sport de précision qui développe la concentration, l'adresse, ...,
- Sport individuel qui se joue en équipe de 2 ou 4 joueurs,
- Compétitions et rencontres amicales de mars à octobre...

L'association sportive SOSG, c'est en plus :

- Des tarifs abordables,
- Des investissements en matériel à disposition gratuite pour nouveaux joueurs,
- Une école de sport labellisée et reconnue (**déjà 1vice-champion de France 2016 en catégorie Benjamin !**)
- Des éducateurs diplômés,
- Un terrain dédié aux quilles de huit de 5 jeux et éclairé pour des parties en nocturne,
- 32 membres, une ambiance conviviale et chaleureuse,
- Des sorties ludiques et sportives...

Maintenant que vous savez, n'hésitez plus, rejoignez-nous sur le terrain le mercredi soir.

Pour tout savoir : www.quilles-grenade.fr / www.ecole.quilles-grenade.fr / sur twitter @QuillesGrenade



AAPPMA de Grenade

FÊTE DE LA PÊCHE ET CONCOURS DU 14 JUILLET

Fête de la pêche le dimanche 2 juin 2019

Le dimanche 2 juin, c'est la fête de la pêche !! A cette occasion, toute personne peut venir pêcher sur le parcours de Save à Grenade sans être titulaire d'une carte de pêche.

L'AAPPMA de Grenade et ses bénévoles vous accueilleront toute la journée à la chaussée de Save à Grenade pour vous initier à la pêche. Nous vous prêtons le matériel, il n'y a plus qu'à pêcher !!

L'occasion idéale pour découvrir ou faire découvrir cette passion dans une ambiance conviviale.

Concours de pêche du 14 juillet

Comme chaque année nous tiendrons notre concours de pêche au coup dans une nouvelle formule. Il aura lieu **dimanche 14 juillet** l'après-midi sur le bord de Save à Grenade et est désormais ouvert à tous.

Plus de détail sur le déroulement, les frais d'inscriptions et la réglementation :

- Facebook AAPPMA de Grenade : <https://fr-fr.facebook.com/aappma.de.grenade.sur.garonne/>,
- vous pouvez aussi nous contacter par mail : aappma.grenade31@gmail.com

Volley Club de Grenade

V'LA L'ÉTÉ AU GVB



La belle saison n'est pas synonyme de farniente au Grenade Volley Ball, mais de sport de plein air : tournoi, beach, ...

Les Pré-Nationales terminent deuxièmes du championnat Occitanie Ouest et joueront les barrages pour l'accèsion en Nationale 3 contre les premières de la poule Occitanie Est. Félicitations à cette équipe qui a su, grâce à son mental et sa ténacité, pallier un effectif restreint.

- **Au mois de juin, les mercredi 26 et vendredi 28 juin**, à partir de 19 heures, le club invite les habitants de Grenade et alentours, pratiquants occasionnels, voire débutants à un **tournoi de volley amateur** sur la pelouse du stade de rugby. C'est l'occasion de monter une équipe de quartier, de copains, de collègues. Plusieurs catégories selon le niveau des équipes permettent à chacun de s'amuser. Les équipes de quatre doivent être mixtes ou, au moins, une fille.

Buvette et restauration sur place, deux gymnases de repli sur Grenade pourront recevoir les matchs en cas de mauvais temps. Nouveauté cette année, le club propose aux participants déjà organisés en équipes ou non, des entraînements encadrés par les volleyeurs le mardi soir au gymnase Grandselve.

- **A partir du mois de mai et durant l'été**, le club accueille les volontaires licenciées ou non, de plus de 15 ans sur l'arène du plateau du gymnase pour pratiquer le **beach volley**. Pour initiation-loisir ou préparation aux tournois régionaux, Grenade reçoit le « Tortuga Beach Trophy » en septembre, un entraîneur breveté dispense conseils et préparation physique, technique et tactique.



Renseignements et inscriptions au 07 82 11 79 78
ou grenadevb@googlegroups.com.

Toutes les infos sont développées sur le site : gvb31.clubeo.com

Bisous Papillons

VISITE DES SAPEURS-POMPIERS

L'association « Bisous papillons » a eu la joie d'accueillir, au sein de la MAM, les Sapeurs-Pompiers.

Echanges, complicités avec nos petits papillons, visite du camion et sirène activée avec des yeux émerveillés !

Une très belle rencontre !!!



CONTACT : 09 54 21 33 67





Resto du Cœur du centre de Grenade

BILAN DE LA CAMPAGNE D'HIVER

Depuis plus de 20 ans, le centre des Restos du Cœur de Grenade accueille les personnes d'une dizaine de communes. L'association est en charge de la distribution alimentaire qui se déroule une fois par semaine de novembre à mars, rue de Belfort, dans un local mis à disposition gratuitement par la municipalité.

Les Restos du Cœur, c'est aussi de l'aide à la personne. En effet, l'association prodigue les accompagnements pour aider les personnes accueillies à sortir de leur situation précaire. Grâce à l'écoute et aux échanges, les bénévoles peuvent identifier les besoins complémentaires des personnes. D'autres ont pu profiter de conseils et d'aide à la constitution de dossiers administratifs ou encore d'accès à des offres d'emploi.

Cette année, plusieurs enfants auront la chance de partir en vacances cet été et des jouets leur ont été distribués pour Noël.

L'hiver a été riche en émotions pour le petit centre grenadain ! Une équipe de TF1 est venue filmer l'ouverture de la campagne, diffusée dès le lendemain sur la chaîne.

Sous la houlette de leurs maitresses, les élèves de l'école maternelle de Saint-Cézert ont offert des cadeaux et des dessins qui ont orné le local pendant les fêtes. Et à plusieurs reprises, les plus grands, élèves de SEGPA du collège Grand Selve de Grenade sont venus donner un coup de main pour préparer la distribution et ont organisé une collecte alimentaire au sein de leur établissement scolaire.

Cette année encore, les donateurs ont répondu présent à la collecte nationale. Les bénévoles d'un jour, les enfants accompagnants leurs parents et les membres de l'association les ont accueillis dans 5 supermarchés de Grenade et de Merville. Sans oublier « Les Abeilles », l'équipe Féminine de Rugby de Grenade qui avait organisé une collecte alimentaire au sein de l'équipe et qui a apporté un soutien bien utile durant ces 2 journées de convivialité. Dans l'association créée par Coluche en 1985, c'est l'une des valeurs fondamentales. C'est dans cet esprit qu'une vingtaine de bénévoles, motivés et investis, se retrouvent à Grenade pour préparer, organiser, conseiller et accueillir les personnes qui se présentent au centre. Et ce, toujours dans la bonne humeur.

Un grand merci à tous !

Liliane et l'équipe des Restos du Cœur du centre de Grenade

Si vous souhaitez des renseignements, devenir bénévole ou aider à la collecte nationale, paquets cadeaux, contactez le centre des Restos du Cœur de Grenade :

09 61 67 71 18

restoducœur-grenade@orange.fr

Prochains rendez-vous :

- Début septembre : Forum des associations de Grenade
- Début octobre : Réunion de préparation de la campagne d'hiver 2019
- Mi-novembre : Début de la campagne d'hiver 2019

Familia

POUR LES FAMILLES ET LES PARENTS D'AUJOURD'HUI



L'association Familia sera présente le 15 juin 2019 à GREN'ANIM à la piste de roller.

C'est l'occasion de venir découvrir nos activités !

Dédiée à la parentalité, Familia s'est associée à cette après-midi réservée aux enfants.

Pendant que les plus grands profiteront des nombreuses animations gratuites proposées par la Mairie de Grenade, vous pourrez participer aux petits ateliers de Familia, jouer avec vos enfants ou échanger avec d'autres parents.



Deux autres dates sont à noter dans votre agenda : les 15 et 16 octobre 2019.

Profitez de la présence exceptionnelle à GRENADE de Thomas d'ANSEMBOURG !!

Conférencier, auteur de « Cessez d'être gentil, soyez vrai ! », spécialiste de la CNV (communication non violente), Thomas d'Ansembourg a répondu favorablement à notre invitation : il sera présent à la salle des fêtes de Grenade pour une conférence exceptionnelle le mercredi 16 octobre et animera un atelier sur la CNV le mardi 15 octobre après-midi.

Informations et inscriptions sur le site www.familia31.fr

Amicale des Pompiers

BAL DU 13 JUILLET À LA CASERNE JEAN LONGAGNE



Cette année, les Sapeurs-Pompiers de Grenade organisent leur traditionnel bal du 13 juillet à la caserne Jean Longagne.

Les festivités commenceront à 19 h avec un DJ et le groupe « Esterm Lardons ».. et se poursuivront, à 22 h, avec « Tropical Live Events ».

Restauration et buvette sur place.



Grenade Génération Cinquante

2^{ÈME} RETROUVAILLES

Notre association GRENADE GENERATION CINQUANTE organise ses deuxièmes retrouvailles sur le site du Jagan le samedi 08 juin 2019.

Pour toutes les personnes intéressées envoyez un email à : charly.alarcon1@orange.fr qui se fera un plaisir de vous renseigner.

Notre association a pour unique objet de rassembler un maximum de personnes nées aux alentours des années cinquante et originaires de Grenade (et environs) pour une journée de convivialité.

Le président C. Alarcon



Les Mots à Couliesses

5^{ÈME} FESTIV'HALLLES

LA CIE
DES MOTS
A COULIÈSSES

Présente son 5ème Festiv'halles

THEATRE ARTISANAL
ET AUTRES RACONTERIES

12 Mai
GRISOLLES

18 Mai
LAUNAC

24
> 26 Mai
2019
GRENADE

Sous les halles

- > SPECTACLES
- > DEAMBULATIONS
- > PERFORMANCES
- > LECTURES ART
- > JEUX D'ECRITURE
- > RACONTERIES
- > GALERIE D'ARTS
- > RESTAURATION

En Mai, les halles s'emballent ...

Entrée Gratuite Infos au 06 23 98 61 09 - Facebook @laciendesmotsacouliesses

Mouvement Vie libre

GUÉRISON ET PROMOTION DES VICTIMES DE L'ALCOOLISME

SECTION GRENADE - BOULOC



Vie libre est une association de personnes devenues abstinentes à l'alcool : elles aident bénévolement ceux et celles qui sont alcooliques et qui ont besoin d'aide pour s'arrêter de boire.

Les malades alcooliques ont tous un parcours différent et similaire en même temps.

On peut dire que c'est une maladie handicapante, qui plonge dans un isolement complet, qui fait perdre la personnalité, la santé et pour certaines personnes bien plus encore...

La reconstruction est longue, psychologiquement et physiquement, mais quand le malade regarde le chemin parcouru depuis, il se dit qu'il fait bon de vivre.

Vie Libre souhaite que les malades guéris mettent leur connaissance de la maladie au service des personnes en difficultés ainsi que de leur entourage.

Pour tout renseignement, information ou aide :

Permanences : Foyer Rural de Grenade

Le dernier Samedi du mois de 10 h à 12 h

Tel : 05 61 35 80 21 – 05 61 74 02 23

Samedi 18 mai 2019 Réunion Femmes à 14 h 30 à Launaguet

Dimanche 29 septembre 2019 à 12 h. Repas d'amitié à Donneville

Rotary'Fest 2019

HOMMAGE À JOHNNY HALLYDAY POUR AIDER LES ENFANTS ATTEINTS DE HANDICAP SÉVÈRE

Le 22 juin prochain, le Rotary Club de Grenade organise, avec l'appui d'autres clubs de la région toulousaine ainsi que l'Association Rêves d'Espoir, un « Hommage à Johnny Hallyday ».

Cet évènement exceptionnel aura lieu à l'hippodrome de Grenade, et a pour but de soutenir les enfants lourdement handicapés et les jeunes autistes sévères exclus des circuits classiques par le biais de l'Association Dominique.

Un concert spectaculaire avec Joe Arlandis, « la voix de Johnny ».

Trois mots pour évoquer cet artiste :
Talent, Voix, Look !



Auteur, Compositeur, Interprète, Joe crée également ses propres titres, mais préfère rester fidèle à son idole : **Johnny Hallyday**. Un phénomène de mimétisme, tel qu'il a modelé sa voix au point de devenir le meilleur sosie de Johnny Hallyday vocalement parlant.

Joe Arlandis et ses musiciens professionnels nous transportent dans l'univers de Johnny en reprenant ses plus grands titres. Il est l'acteur principal de la fabuleuse comédie musicale « L'idole des Jeunes » qui retrace la vie du taulier « JOHNNY ». Ce spectacle grandiose débutera par 35 représentations au Casino de Paris, suivies d'une tournée dans toute la France.

Le Rotary et L'Association Dominique : un partenariat sans faille

Depuis de nombreuses années, les clubs Rotary de la région toulousaine apportent leur soutien à l'Association Dominique avec en première ligne le Rotary club de Cugnaux, au travers de nombreuses actions : La Corrida Pédestre, Les Porsche de l'Espoir, lotos, concerts, etc...

Créée en 1984 pour aider les parents de Dominique, jeune garçon polyhandicapé suite à une grave maladie, l'Association Dominique a accueilli depuis plus de 2000 enfants lourdement handicapés physiquement et leurs parents au sein des maisons Dominique.

En avril 2017, elle a ouvert une nouvelle maison d'accueil de jour des enfants porteurs du spectre autistique à un niveau très élevé et dont aucune autre institution ne veut. Grâce aux soins des thérapeutes et à l'amour qu'ils trouvent auprès de l'Association, ces enfants ont accompli des progrès tels que certains détectés non verbaux ont commencé à parler.

Le Rotary'Fest 2019 : première édition et défi de taille !

Cette année, pour apporter le soutien dont l'Association Dominique a plus que jamais besoin, le Rotary Club Grenade Save et Garonne s'est lancé un nouveau défi en imaginant le Rotary'Fest, qui ambitionne d'accueillir 1 200 spectateurs à l'hippodrome de Grenade. **Et pour que la fête soit encore plus folle, les festivités débuteront dès 16 h avec de nombreuses animations, expositions de voitures et motos de légende sur le thème d'un « American Day ».** Et bien sûr, des buvettes et points de restauration permettront aux festivaliers de manger et se désaltérer.

Le concert débutera à 20 h avec une première partie jouée par le groupe NES, originaire de Grenade, qui interprète des reprises pop-rock.

SAMEDI 22 JUIN 2019, À PARTIR DE 16 H, HIPPODROME DE GRENADE-SUR-GARONNE

Billets en vente sur place et en ligne. Retrouvez-vous sur notre page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/rotarysaveetgaronne/>

Lo Luquet Occitan

OCCITAN O PATÉS ?

L'occitan ou langue d'oc parlée dans le tiers sud de la France, les vallées occitanes, les vallées piémontaises, le val d'Aran et Monaco est la langue régionale la plus parlée en France.

Un pauc d'istòria :

Dès le moyen âge, l'occitan est une langue administrative et juridique concurrente du latin. Pendant plus de mille ans, et encore aujourd'hui, il y a une grande et riche production littéraire. En 1904, Frédéric Mistral obtient le prix Nobel de littérature. Cette langue a été utilisée pour les échanges commerciaux internationaux et au XIII^e siècle pour des traités de médecine et de mathématiques.

Sous Louis XIV, presque personne, et surtout pas les classes cultivées, ne parle le français. L'occitan est parlé à la cour du roi. Mais le tournant de notre histoire sociale et linguistique est la centralisation politique, administrative et sociale au profit de Paris. La diffusion de l'instruction au XIX^e siècle, le service militaire, le développement des routes et des transports a accentué la suprématie de la langue de Paris. En l'espace de 3 ou 4 générations, la langue de Paris s'impose dans les campagnes du midi.

Du jour où les classes dirigeantes, et les milieux cultivés ont abandonné leur langue traditionnelle pour le français, elle est tombée au rang de patois, c'est-à-dire langue ou dialecte socialement déchu.

La vergonha

Le recul de l'écrit officiel a précédé celui de l'usage oral, lié à une politique de dévalorisation et de répression qui met la langue en danger d'extension, notamment avec les brimades et punitions à l'école. Lo monde avià vergonha de parlar lor lengua.

Aujourd'hui encore, de nombreux locuteurs naturels considèrent qu'ils ne parlent pas le bon occitan ou que l'occitan n'est pas une langue ! Le déclin de la langue est dû en grande partie au fait que la population occitanophone ne transmet pas la langue à ses descendants

E deman ?

Depuis 2008, la constitution indique que «les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France». L'occitan est langue officielle du val d'Aran (Espagne) et de Catalogne et de l'euro région Pyrénées méditerranée



Maintenant, une jeune génération qui se ré-occitanise est apparue. L'apprentissage se fait dès l'école maternelle, dans certaines écoles publiques ou associatives, collèges et lycées bilingues aussi. La réalité occitane est une part constitutive de la culture européenne. Elle est reconnue et étudiée comme telle dans des universités étrangères, en Allemagne, Etats-Unis, Japon, et dans le cadre des langues romanes dans les universités du monde entier.

Si je ne vous ai pas convaincu que l'occitan es una lenga vertadièra, n'hésitez pas à aller faire un tour sur notre site ou mieux encore, venez assister avec vos enfants ou petits-enfants aux « contes à la bibliothèque ». Les prochains se dérouleront le mercredi 3 Juillet avec un savant mélange de français et d'occitan pour une bonne compréhension. Le regard des enfants vous dira qu'ils viennent d'écouter une vraie langue !

D'autres activités, voyages culturels, veillées, s'offrent à vous ! Nous vous attendons dans la bonne humeur !

Tenètz-vos fièrs !

Cinéma L'ENTRACT'

LE CINÉMA LES PIEDS DANS L'EAU !



Pour sa 17^{ème} édition, Festiciné, festival de cinéma de plein air gratuit, vous donne rendez-vous à la piscine de Grenade vendredi 30 août à partir de 19 h à la piscine de Grenade.

La soirée débutera par un concert et sera suivie de la projection du film à la tombée de la nuit.

Le public a la possibilité de profiter de l'espace piscine et de se restaurer sur place. Pensez à apporter un siège. En cas de mauvais temps la soirée pourra se dérouler au cinéma.

Plus d'Informations : grenadecinema.fr

AISIP

Un surcroît temporaire d'activité,
Un remplacement ponctuel,
Une assistance dans vos tâches quotidiennes,
Vous souhaitez soutenir l'Economie Sociale et Solidaire

Vous êtes : professionnels, particuliers, associations, collectivités

Des mises à dispositions ponctuelles ou régulières de personnes pour tous types de travaux :
Ménage, repassage, courses, cuisine, jardinage, petit bricolage, petit déménagement, garde d'enfant de plus de 3 ans, entretien d'espaces verts, voiries, entretien de bureaux, commerces, locaux et parties communes d'immeubles, manutention, distribution publicitaire...

Pas de contrainte de durée

Nous répondons au plus vite à vos besoins

Aucune démarche administrative

Possibilité de paiement en CESU

Avantages fiscaux



AISIP
10 A, Allée Alsace Lorraine
Espace des Platanes
31330 GRENADE

05 61 82 93 89
aisip.grenade@orange.fr
www.aisip.fr

Foyer Rural

SAINT-CAPRAIS

**VIDE GRENIER
ECOLE et FOYER RURAL
de
SAINT CAPRAIS**

**DIMANCHE 26 MAI 2019
de
7h à 18h**

**Inscriptions au :
06 14 41 42 87**

Buvette et restauration
rapide sur place

Alo la terre

JOURNÉE PORTES OUVERTES

**Portes Ouvertes
Atelier de Sculpture**

**Samedi
29 juin**

**A partir de
14h**

**Association
Alo la terre**

Atelier : 1, rue des bains romains St Caprais
31330 Grenade

alosculpturesurterre.com



Pharmacies de garde

Juin

Dimanche 02 juin, 9 h à 20 h

Pharmacie Mortier de Jade

49 rue de la République
31700 BEAUZELLE
05 61 59 72 60

Pharmacie de Lévig nac

Avenue de la République
31530 LEVIGNAC
05 61 85 43 27

Dimanche 9 et Lundi 10 juin, 9 h à 20 h

Pharmacie de la Bastide

23 rue Gambetta
31330 GRENADE
05 61 82 61 23

Dimanche 16 juin, 9 h à 20 h

Pharmacie Belhaouari

C.Cial - Route de Toulouse
31700 MONDONVILLE
05 61 85 31 80

Dimanche 23 juin, 9 h à 20 h

Pharmacie Les Hamats

C.Cial - 1 av. Latécoère
31700 CORNEBARRIEU
05 61 85 24 08

Dimanche 30 juin, 9 h à 20 h

Pharmacie Filoche

15 rue du 8 mai 1945
31330 MERVILLE
05 61 85 24 08

Juillet

Dimanche 7 juillet, 9 h à 20 h

Pharmacie Grand Selve

52 rue République
31330 GRENADE
05 61 82 61 24

Dimanche 14 juillet, 9 h à 20 h

Pharmacie Laurens

C.Cial Lieu-dit en Fornier
31700 BEAUZELLE
05 61 61 22 22

Pharmacie de Cadours

15 chemin d'En Palanque
31480 CADOURS
05 61 85 70 58

Dimanche 21 juillet, 9h à 20h

Pharmacie Iopez

2 chemin Roye
31840 SEILH
05 61 21 06 46

Août

Dimanche 4 août, 9 h à 20 h

Pharmacie Peyre

La grande Barthe
31700 CORNEBARRIEU
05 61 85 21 28

Dimanche 11 août, 9 h à 20 h

Pharmacie Raffin

Route de Toulouse
31330 GRENADE
05 61 21 72 30

Jeudi 15 août, 9 h à 20 h

Pharmacie Sarthe

306 av. de la République
3140 AUSSONNE
05 1 85 00 12

Dimanche 18 août, 9 h à 20 h

Pharmacie Mortier de Jade

49 rue de la République
31700 BEAUZELLE
05 61 59 72 60

Pharmacie de Lévig nac

Avenue de la République
31530 LEVIGNAC
05 61 85 43 27

Dimanche 25 août, 9 h à 20 h

Pharmacie Belhaouari

C.Cial - Route de Toulouse
31700 MONDONVILLE
05 61 85 31 80

Retrouvez toutes les infos santé sur :

www.mairie-grenade.fr,

onglet "Social-Santé" rubrique "Santé"

En cas d'urgence

SAMU 15

- Détresses vitales
- Urgences médicales, traumatiques et toxicologiques

POLICE / GENDARMERIE 17

- Accidents de la route
- Troubles de l'ordre public
- Atteintes aux personnes et aux biens

POMPIERS 18

- Incendie
- Accidents
- Personnes ou biens en péril

N° EUROPÉEN D'URGENCE 112

- Destiné aux voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les n° d'urgence

ALLÔ SERVICE PUBLIC 39 39

- Renseignements administratifs

ÉLU DE PERMANENCE

06 18 08 38 56

Dentistes de garde

A l'heure à laquelle nous imprimons, la liste des dentistes de garde ne nous a pas été communiquée. Chaque vendredi soir, les coordonnées du praticien de garde pour le week-end sont diffusées sur le répondeur du Conseil de l'Ordre des Dentistes de Hte-Garonne au 05 61 54 80 80. Nous vous invitons à composer ce numéro en cas d'urgence. Merci de votre compréhension.



GRENADE
SUR GARONNE

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

FÊTE de LA MUSIQUE

21 Juin
2019

Intégralité de la programmation sur le site Internet de la mairie :
www.mairie-grenade.fr & notre page facebook



GRENADE
SUR GARONNE



19 h
Sous
la Halle



Marchés Gourmards

Mercredis 24 juillet et 28 août 2019

Animé par « Les Astiaous »

AU MENU

Rôtisserie
Canard confit
Aligot
Pâtisseries
et Glaces artisanales

Moules-frites
Spécialités mexicaines
Produits asiatiques
Fromagerie

Évènement organisé par la ville de Grenade
avec les commerçants non sédentaires du marché.
Tables et chaises fournies.